

ELLE ENVISAGE D'IMPORTER
6 MILLIONS DE BARILS

L'Égypte mise sur le pétrole algérien

Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN d'Algérie

P2

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 euro
Mardi 12 mai 2026 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°6746 - 23^e année

**BRAHIM GHALI, DANS UNE
LETTRE AU SG DE L'ONU :**



« Les complices
du Maroc
sont aussi
coupables de
la colonisation »

P6

ALGÉRIE - ANGOLA

Deux pays au service des causes justes

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier, son homologue angolais, Joao Lourenço, arrivé en Algérie dans le cadre d'une visite visant à établir un partenariat stratégique renforcé entre les deux pays.

LIRE EN PAGE 2



Ph : DR

SÉCURITÉ SOCIALE

Un atelier planche
sur le règlement
des litiges

P4

DÉPÔT DES DOSSIERS POUR
LES LÉGISLATIVES

Les candidats
en course
contre la montre

P4

APRÈS UNE SAISON
ÉPOUSTOUFLANTE AVEC FEYENOORD



Hadj Moussa, un
possible adieu
émouvant

P11

IL PERMET UN GAIN DE TEMPS TRÈS PRÉCIEUX POUR L'INVESTISSEUR

Ghrieb défend les avantages du Guichet unique

P3



L'ÉDITO
Il ne manquait plus que ça pour garnir un placard déjà rempli de cadavres entassés pêle-mêle et où dégouline le sang visqueux des victimes ! Le régime marocain est connu pour traîner beaucoup de casseroles. Il a un goût particulier pour de viles et vilaines pratiques comme la corruption, l'espionnage, le harcèlement, le vol, le chantage... en allant jusqu'aux assassinats ciblés. Il traîne toutes sortes de casseroles. En parlant de chantage, le Makhzen l'emploie comme carte de pression pour faire plier ses partenaires qui n'adhèrent pas à ses thèses. Dans ce cas de figure, le dossier migratoire s'avère être une arme « redoutable » entre les mains du Makhzen qu'il exhibe à chaque fois que des pays européens, comme l'Espagne, vont à l'encontre de ses politiques d'occupation au Sahara occidental et contre toutes les pratiques de violation des droits de l'homme et de pillage des ressources dans les territoires occupés. Ainsi, l'Agence nationale de presse vient de mettre au goût du jour

La chair à canon du Makhzen

l'affaire du « vendredi noir » qui s'est déroulée le 24 juin 2022. Le jour où les forces de sécurité marocaines ont fermé les yeux sur un flux de quelque 1 500 migrants africains en situation irrégulière, franchissant la barrière frontalière entre la ville de Nador et l'enclave espagnole de Melilla. Les forces du Makhzen ont commis un bain de sang en s'en prenant aux malheureux migrants avec une rare violence. Le bilan était effarant : plusieurs dizaines de morts et de blessés entassés comme du bétail à l'intérieur d'un enclos. À l'époque, l'affaire était tellement grave qu'elle a fait le tour des rédactions et des chaînes de télévision dans le monde. Depuis, le Makhzen a multiplié les manœuvres,

en rajoutant parfois une couche à ce dossier sur lequel il a le sang des victimes sur les mains. Il a même tenté d'achever le silence de capitales européennes en activant, là encore, d'autres leviers de chantage, comme l'espionnage et la corruption. Sauf que, l'affaire vient de rebondir. L'Agence nationale de presse a bien fait de remettre au goût du jour un dossier de crime que le Makhzen tente de faire oublier comme il a tenté, à l'époque des faits, d'effacer les traces du crime en enterrant les victimes dans des endroits gardés dans le plus grand secret. Quatre ans plus tard, l'affaire refait surface à la faveur des témoins oculaires, parmi ceux qui ont réussi à s'échapper dans l'enfer de Melilla. Grand rescapé qui a documenté la scène du crime, l'écrivain soudanais, Al Hafed Tardjouk, qui a sorti un roman intitulé « Le Vendredi de la mort », s'est livré à l'APS, dans un rare récit qui en dit long sur une carte de chantage utilisée par le Makhzen contre ses alliés. Au-delà du chantage, le régime doit un jour ou l'autre payer pour ce crime qui demeure impuni.

Farid Guellil

ALGÉRIE – ANGOLA

Deux pays au service des causes justes

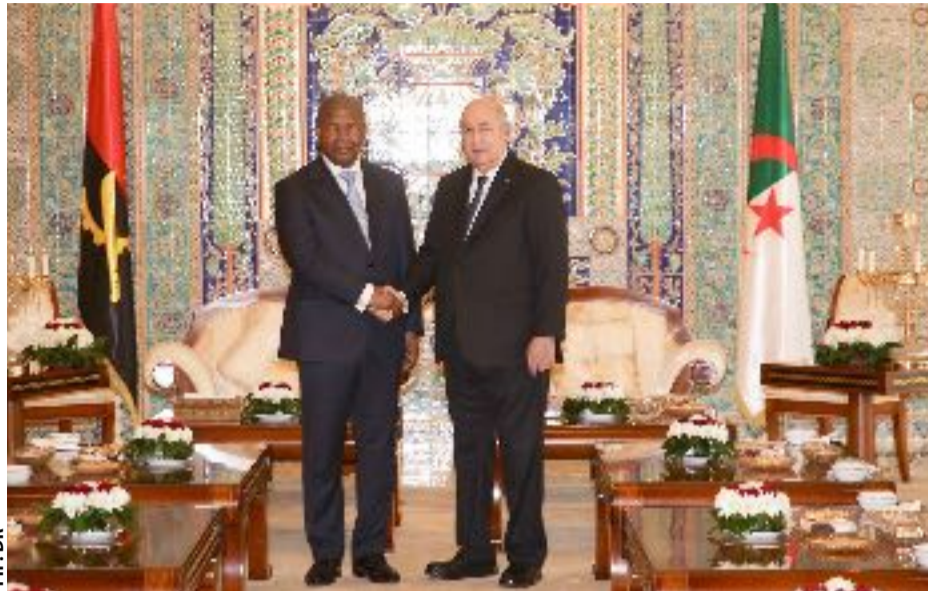
Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier, son homologue angolais, Joao Lourenço, arrivé en Algérie dans le cadre d'une visite visant à établir un partenariat stratégique renforcé entre les deux pays.

Le président de la République d'Angola, Joao Lourenço, est arrivé en Algérie dans le cadre d'une visite d'État. Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a accueilli son homologue angolais à son arrivée, hier après-midi, à l'aéroport international d'Alger. Après avoir écouté les hymnes nationaux des deux pays, les deux Présidents ont passé en revue des détachements des différentes forces de l'Armée nationale populaire qui leur ont rendu les honneurs. En même temps, 21 coups de canon ont été tirés en l'honneur de l'hôte de l'Algérie. Le président Tebboune a, ensuite, salué les membres de la délégation accompagnant son homologue angolais. Le président Joao Lourenço a salué les hauts responsables de l'État qui étaient présents à la cérémonie d'accueil.

Il faut savoir que l'Algérie et l'Angola entretiennent des relations de longue date et profondément enracinées dans l'histoire des deux pays qui partagent des positions constantes au service des causes justes, de la paix et du développement en Afrique. Les relations bilatérales se sont renforcées à la faveur de la volonté des dirigeants des deux pays d'établir un partenariat stratégique renforcé entre deux grands pays d'Afrique. Chemin faisant, la visite d'État du président angolais constitue une occasion importante pour donner un nouveau souffle aux relations bilatérales entre les deux pays et les hisser à des niveaux supérieurs, à travers la mise en place d'une base solide pour le renforcement du partenariat stratégique, notamment dans les domaines économique, de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et des échanges culturels.

DES POSITIONS CONSTANTES COMMUNES À RÉAFFIRMER

Cette visite constitue également une



Ph: DR

opportunité pour réaffirmer la convergence des positions sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun, notamment celles liées à la décolonisation en Afrique et au droit des peuples à l'autodétermination, en tête desquels le peuple sahraoui, ainsi que les questions relatives à la sécurité, à la stabilité et au développement du continent. Pour la République d'Angola, l'Algérie est un allié traditionnel, au regard du soutien qu'elle lui a apporté durant sa lutte contre la colonisation et dans la phase de reconstruction après l'indépendance. Cette position continue d'être hautement appréciée par le peuple et les dirigeants angolais, comme en témoigne le geste du président Joao Lourenço, qui a décerné, en novembre dernier, la médaille de la classe d'honneur, à titre posthume, aux anciens présidents algériens, Houari Boumédiène et Ahmed Ben Bella, en reconnaissance de leur contribution exceptionnelle à l'indépendance et à la reconstruction de l'Angola.

UN FLUX DE VISITES DE HAUT NIVEAU

Partant de ces relations solides, les dirigeants des deux pays veillent à maintenir une concertation et des contacts permanents. Ainsi, le président de la République avait adressé à son homologue angolais un message, à l'occasion du cinquantenaire de l'indépendance de

son pays, dans lequel il avait souligné "la volonté de l'Algérie d'œuvrer à hisser les relations économiques entre les deux pays au niveau des relations politiques". Par la même occasion, le président Joao Lourenço avait assuré que l'Algérie serait le premier pays qu'il visiterait en 2026.

Dans ce cadre, le président du Conseil de la nation, Azouz Nasri, avait pris part, en octobre dernier à Luanda, en qualité de représentant du président de la République, au 3^e sommet sur le financement du développement des infrastructures en Afrique. Nasri avait alors été reçu par le président angolais, auquel il avait transmis les salutations du président de la République ainsi que sa volonté de renforcer les relations de fraternité et de coopération unissant les deux pays et peuples frères, et de poursuivre la coordination sur les questions d'intérêt commun aux niveaux bilatéral et continental.

DES CONSULTATIONS DIPLOMATIQUES

Le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, en qualité d'envoyé spécial du président de la République, avait, lui aussi, remis, en décembre 2024, une lettre du président de la République à son homologue angolais. À cette occasion, Attaf avait fait part de la volonté du président de la République de poursuivre les

efforts communs pour ouvrir des perspectives plus larges aux relations de fraternité, de coopération et de solidarité entre les deux pays.

De son côté, le président Joao Lourenço a exprimé, à plusieurs occasions, le respect et l'estime qu'il voue à l'Algérie et à son président, pour son rôle dans la défense des causes et des intérêts du continent et son engagement à faire entendre sa voix. Il a, à ce titre, réaffirmé son attachement à l'unité de destin du continent et aux principes de solidarité et de fraternité entre ses pays, tout en exprimant sa volonté sincère d'établir un partenariat stratégique avec l'Algérie, au bénéfice des deux peuples frères.

LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Ces deux dernières années ont été marquées par des contacts soutenus entre les deux pays, particulièrement avec l'accession de l'Algérie au Conseil de sécurité des Nations unies, en qualité de membre non permanent, et la présidence angolaise de l'Union africaine (UA). Lors de la réunion de haut niveau du Conseil de sécurité onusien sur la lutte contre le terrorisme en Afrique, tenue à New York en janvier 2025, la République d'Angola, aux côtés des représentants de 70 délégations africaines et d'autres pays hors du continent, avait salué le rôle actif du président de la République dans la conduite des efforts continentaux en matière de lutte contre le terrorisme en Afrique.

Perpétuant la tradition des consultations instaurée entre les deux pays, les deux parties ont échangé, au cours des dernières années, plusieurs visites de responsables de différents secteurs, notamment les affaires étrangères, l'énergie et les mines. Dans ce contexte, il faut rappeler la tenue en avril 2025 de la toute première session des consultations politiques entre les deux pays, au cours de laquelle un mémorandum d'entente avait été signé entre les ministères des Affaires étrangères des deux pays, afin de doter les consultations politiques bilatérales d'un cadre institutionnel permettant d'intensifier la coordination et d'étendre les perspectives de coopération dans divers domaines d'intérêt commun.

Synthèse Farid Guellil

ELLE ENVISAGE D'IMPORTER 6 MILLIONS DE BARILS

L'Égypte mise sur le pétrole algérien

L'Égypte envisage d'importer environ six millions de barils de pétrole brut algérien durant l'été prochain, à partir du mois de juillet, selon des informations rapportées par des médias égyptiens. Cette démarche s'inscrit dans une stratégie visant à diversifier les sources d'approvisionnement énergétique et à renforcer la sécurité énergétique du pays. D'après une source citée par le média, « le ministère égyptien du Pétrole et des Ressources minérales prévoit de recevoir près de deux millions de barils par mois en provenance d'Algérie, soit entre 65 000 et 70 000 barils par jour ». Les volumes pourraient être revus à la hausse selon les besoins du marché local et les capacités des raffineries égyptiennes, notamment pendant la saison estivale marquée par une hausse de la consommation de carburants et de la demande des centrales électriques. La même source a

indiqué que « cette opération s'inscrit dans le cadre de la coopération entre l'Autorité générale égyptienne du pétrole et le groupe Sonatrach, avec l'objectif d'élargir les partenariats entre les deux pays dans les secteurs du pétrole et du gaz ». Pour rappel, mardi dernier, Sonatrach et la Compagnie pétrolière nationale égyptienne « EGPC » ont signé un mémorandum d'entente en prélude à la conclusion de contrats de vente de pétrole et de produits pétroliers par Sonatrach à la partie égyptienne. « Cet accord, d'une durée déterminée, permettra aux deux parties d'identifier, d'examiner et de concrétiser les opportunités de commercialisation du pétrole brut et des produits pétroliers algériens et égyptiens », a expliqué Sonatrach dans un communiqué, soulignant que « la signature de cet accord vient consolider l'étroite coopération entre Sonatrach et les entreprises égyptiennes

dans le domaine des hydrocarbures ».

À noter que les besoins des raffineries égyptiennes sont estimés à environ cinq millions de barils de brut par mois, soit près du tiers des besoins du marché local. Les autorités égyptiennes souhaitent également obtenir des facilités de paiement pouvant aller jusqu'à six mois pour les cargaisons importées d'Algérie, dans le cadre de la coopération énergétique régionale entre les deux pays. Selon la même source, « l'Égypte cherche actuellement à diversifier ses fournisseurs de pétrole afin de réduire sa dépendance à une seule origine d'approvisionnement ». Cette orientation intervient dans un contexte marqué par les tensions géopolitiques sur les marchés mondiaux de l'énergie, les perturbations des chaînes logistiques et la hausse des coûts de transport depuis certaines régions exportatrices.

Le pétrole algérien présente, selon la source, « un avantage lié à la proximité géographique entre les deux pays, ce qui permet de réduire les coûts de transport par rapport à d'autres fournisseurs plus éloignés. L'Égypte poursuit parallèlement le développement de ses capacités de raffinage.

Plusieurs unités ont été agrandies ces dernières années dans le cadre d'un programme visant à faire du pays un centre régional du commerce et du transit énergétique. Ces projets ont entraîné une hausse de la demande en pétrole brut destiné à alimenter les nouvelles installations et à augmenter la production de carburants. La raffinerie de MIDOR aurait ainsi traité plus de 49 millions de barils de brut en 2025 après ses récentes extensions. Toujours selon la même source, « la production pétrolière égyptienne se situe actuellement entre 510 000 et 525 000 barils par

jour, alors que les besoins des raffineries du pays sont estimés entre 700 000 et 750 000 barils quotidiens ». Cet écart pousse Le Caire à augmenter ses importations afin de répondre à la demande intérieure. L'Égypte importe déjà du pétrole brut et des produits pétroliers depuis plusieurs pays, notamment l'Arabie saoudite, le Koweït, l'Irak et les Émirats arabes unis. L'arrivée de l'Algérie comme fournisseur direct devrait offrir davantage de flexibilité dans la gestion des approvisionnements énergétiques. La coopération envisagée entre Alger et Le Caire ne se limiterait pas au pétrole brut. Des discussions porteraient également sur des projets liés au raffinage, au marketing pétrolier et aux investissements communs, alors que l'Égypte poursuit le renforcement de ses capacités de stockage stratégique et de ses infrastructures énergétiques.

L. Zeggane

IL PERMET UN GAIN DE TEMPS TRÈS PRÉCIEUX POUR L'INVESTISSEUR

Ghrieb défend les avantages du Guichet unique

Le Premier ministre Sifi Ghrieb a affirmé hier que « le temps est le capital le plus précieux de l'investisseur.

La réponse rapide devient une obligation du nouveau dispositif. Les textes réglementaires imposent désormais des délais stricts et contraignants pour le traitement des dossiers (d'investissement, ndlr). S'exprimant lors de la journée d'information sur les nouvelles dispositions encadrant le Guichet unique de l'investissement, le Premier ministre a été avec des propos clairs ; « Ce n'est pas un objectif quelconque. C'est un engagement réglementaire qui s'impose à toutes les institutions concernées ». Pour le Premier ministre, la dématérialisation n'est pas qu'une modernisation de façade. « C'est une garantie pour améliorer la traçabilité, consacrer la transparence et atteindre le plus haut niveau d'efficacité administrative ». L'investissement ne se développe pas hors sol. Il s'inscrit dans un cadre géographique, urbain et environ-



nemental régi par des règles et des équilibres à préserver. Un travail d'harmonisation des textes sectoriels est donc lancé. L'objectif est de créer une cohérence entre les règles d'urbanisme, d'environnement et d'investissement. Le but commun est de simplifier la vie de l'investisseur tout en gardant un cadre clair et des normes environnementales durables. Sur le volet urbanisme, le nouveau décret acte une réorganisation profonde. Les compétences des guichets uniques de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) sont élargies. Ils traitent et délivrent désor-

mais les autorisations d'urbanisme. Cela inclut les permis de construire et les certificats de conformité. L'investisseur n'a plus en face de lui plusieurs interlocuteurs.

LES ÉTUDES D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL VALIDÉES EN 15 JOURS MAXIMUM

Le changement est aussi structurel sur le plan environnemental. Le système d'évaluation et de validation des études d'impact est maintenant intégré dans les mêmes guichets uniques. Cette réforme garantit une réponse de l'administration dans un délai impératif. L'avis doit être

rendu au plus tard 15 jours après le dépôt du dossier. Le Premier ministre insiste ; « Le respect des délais n'est plus une option ».

REKKACHE PROMET LA FIN DE LA BUREAUCRATIE

De son côté, le Directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement, Omar Rekkache a confirmé que toutes les procédures liées à l'investissement seront digitalisées. Le projet avance avec le Haut-Commissariat à la numérisation. Il a remercié à cette occasion la ministre du Haut-Commissariat et ses équipes pour leur travail. Ce nouveau Guichet unique numérique donnera aux investisseurs un parcours clair, rapide et sécurisé, a-t-il assuré. Pour le DG de l'AAPI, la réussite dépend de tous les acteurs. Il a appelé à plus de coordination et à un travail commun pour créer un climat d'investissement attractif et qui encourage l'initiative. L'AAPI se dit prête à soutenir chaque démarche qui renforce la confiance des investisseurs locaux et étrangers. Le but est de relancer le développement économique et rendre l'Algérie plus compétitive.

Ania N.

INVESTISSEMENT

70 milliards de dollars de projets depuis 2022

Le président de la Confédération algérienne du patronat citoyen (CAPC), Souheil Guessoum, a révélé hier que l'Algérie a enregistré près de 21 000 projets d'investissement depuis l'entrée en vigueur du nouveau code de l'investissement en 2022. La valeur totale avoisine les 70 milliards de dollars. Invité à s'exprimer sur les ondes de la Radio nationale Chaîne 1, il a estimé que ces chiffres traduisent une amélioration réelle du climat des affaires. Ils soutiennent une croissance économique qui dépasse déjà 3%. L'objectif est de la porter à plus de 5% dans la prochaine étape. L'économie nationale connaît une dynamique croissante portée par les réformes sur l'investissement, l'export et la diversification hors hydrocarbures. Rien que sur le premier trimestre, plus de 2 100 projets d'investissement ont été enregistrés. Pour Souhil Guessoum, ce chiffre prouve que le marché algérien reste attractif et que le climat d'investissement continue

de s'améliorer.

LE GUICHET UNIQUE POUR DÉBLOQUER LES PROJETS

La mise en place du Guichet unique de l'investissement, attendue depuis des années par les opérateurs nationaux et étrangers, doit accélérer la concrétisation des projets inscrits auprès de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement. Le dispositif vise à donner un coup d'accélérateur aux projets économiques et à lever les blocages administratifs. Concernant l'ouverture sur l'extérieur, le président de la CAPC rappelle que le succès des expositions économiques algériennes à l'étranger se mesurera au volume des exportations dans les prochaines années. Il a cité l'exemple du Salon des produits algériens organisé actuellement en Mauritanie. Le but est d'augmenter les exportations vers ce marché, décrit comme un partenaire politique et économique

important pour l'Algérie. L'adhésion à la Zone de libre-échange continentale africaine, qui regroupe 54 pays, offre aux entreprises nationales de larges opportunités d'expansion sur les marchés africains.

NIGER, MALI, MAURITANIE, TCHAD : DES MARCHÉS DIRECTS

L'intervenant de la radio a affirmé que des pays comme le Niger, le Mali, la Mauritanie et le Tchad représentent des marchés directs pour les produits algériens. Il a appelé les entreprises nationales à s'orienter de manière collective et organisée vers le continent africain pour profiter des opportunités économiques disponibles. Les participants à la 12e édition du Forum Afrique de l'investissement et du commerce ont d'ailleurs appelé à accélérer l'activation de la ZLECAF et à renforcer le rôle des start-up dans le développement africain.

A. N.

ALGÉRIE—ESPAGNE

Le renforcement de la coopération dans l'industrie pharmaceutique à l'examen

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Wassim Kouidri, a reçu, hier au siège du ministère, l'ambassadeur du Royaume d'Espagne en Algérie, Ramiro Fernández Bachiller. Cette rencontre a été l'occasion d'examiner les perspectives de renforcement de la coopération bilatérale entre l'Algérie et l'Espagne dans le

domaine de l'industrie pharmaceutique. Les deux parties ont notamment insisté sur la nécessité de promouvoir les échanges d'expertise et de savoir-faire, ainsi que de développer les partenariats entre opérateurs économiques et investisseurs des deux pays. Les discussions ont également porté sur les opportunités de collabora-

tion dans des secteurs spécifiques, notamment les essais cliniques et la production de médicaments destinés au traitement des maladies rares. Ces axes de coopération visent à renforcer les capacités industrielles et sanitaires, tout en stimulant l'innovation dans un domaine stratégique. À l'issue de l'entretien, les deux parties

ont convenu de poursuivre la coordination et d'intensifier les efforts conjoints afin de mettre en place un environnement d'investissement favorable, propice au développement de nouvelles opportunités de partenariat, au service des intérêts mutuels de l'Algérie et de l'Espagne.

M. Seghilani

SOUS LA DIRECTION D'ABDELMADJID TEBBOUNE

L'Algérie confirme son leadership en Afrique

La 12e édition du Forum africain de l'investissement et du commerce (AFIC 12) organisé en Algérie les 9 et 10 mai, a enregistré la tenue de plus de 550 rencontres bilatérales et la signature de plus de 70 accords d'expression d'intérêt dans les domaines du commerce et de l'investissement. L'édition a aussi compté 17 visites de terrain et 12 demandes directes d'acquisition de produits algériens. Pour le président du Centre arabo-africain pour l'investissement et le développement, Amine Boutalbi, ces accords sont une pierre angulaire pour consolider la position de l'Algérie comme porte d'entrée des opportunités économiques en Afrique.

ACTEUR PRINCIPAL DE L'INTÉGRATION AFRICAINE

Le communiqué final de l'AFIC 12 souligne le rôle central de l'Algérie dans le soutien à l'intégration économique africaine et le renforcement des partenariats de développement dans le continent. Sous la conduite du président Abdelmadjid Tebboune, l'Algérie continue de consolider sa place d'acteur principal dans le soutien aux questions africaines. Le pays encourage l'investissement et les échanges commerciaux et soutient les projets d'intégration économique continentale. Les participants ont salué le rôle de l'Algérie dans le développement des infrastructures continentales et le soutien à la Zone de libre-échange continentale africaine. Ils ont aussi reconnu son action pour promouvoir l'investissement et les exportations vers les marchés africains, ce qui renforce sa place de porte stratégique entre l'Afrique et le monde

BOOSTER LES ÉCHANGES DANS LA ZLECAF ET LES PROJETS STRATÉGIQUES

Les travaux du forum ont été sanctionnés par une série de recommandations. Les participants demandent l'accélération de la réalisation de projets de l'intégration économique africaine et le renforcement des mécanismes d'investissement destinés aux projets stratégiques. Le soutien à la transformation numérique et au e-commerce est jugé prioritaire, tout comme le développement des chaînes de valeur industrielle et agricole et la promotion des partenariats entre les secteurs public et privé. Les participants ont également appelé à renforcer les liaisons logistiques, le transport et les échanges commerciaux entre les pays africains. Ils insistent pour permettre aux jeunes et aux start-up d'accéder aux marchés continentaux et de bénéficier des opportunités d'investissements et du commerce intra-africain. Dans le même sillage, le forum a constitué une halte africaine stratégique visant à renforcer l'intégration économique, ouvrir les marchés et accélérer le rythme des investissements ainsi que du commerce intra-africain. L'objectif est aussi la concrétisation des objectifs de l'Agenda Afrique 2063 à travers des projets et des partenariats concrets au service du développement durable du continent, souligne le communiqué. Les participants ont indiqué que le forum est devenu une plateforme africaine de référence réunissant décideurs, investisseurs et institutions financières. Il contribue au soutien de l'industrialisation africaine, au développement des chaînes de valeur ajoutée et à l'encouragement des partenariats transfrontaliers. De son côté, le directeur du département Afrique du Nord et pays du Sahel au sein de la ZLECAF, Amaniou Mbanga, a estimé que la 12e édition du forum a représenté une occasion d'évaluer les potentialités du continent et de débattre des défis liés à l'activation de la ZLECAF. La zone est passée de la phase des négociations à celle de la concrétisation effective.

A. N.

SÉCURITÉ SOCIALE

Un atelier planche sur le règlement des litiges

Dans le cadre de son programme de formation continue, la Cour d'appel d'Alger a organisé, hier, un atelier scientifique intitulé « Litiges en matière de sécurité sociale et mécanismes de leur résolution au regard de la législation et de la jurisprudence algériennes ».

Il s'agit, selon l'article 3 de la loi du 23 février 2008 relative au contentieux en matière de sécurité sociale, des litiges qui naissent entre les organismes de sécurité sociale d'une part et les assurés sociaux ou les assujettis d'autre part à l'occasion de l'application de la législation et de la réglementation de la sécurité sociale. L'article 4 de la loi dispose que les litiges relevant du contentieux général sont portés obligatoirement devant les commissions de recours préalable avant tout recours aux juridictions. Lors de l'ouverture des travaux de cet atelier, le procureur général près la Cour d'appel d'Alger, Mohamed Kamal Ben Boudiaf, a expliqué que le législateur et le système judiciaire algériens accordent une grande importance aux litiges en matière de sécurité sociale, qui constituent l'un des principaux défis juridiques et pratiques. Cette importance tient à leur intersection avec les droits fondamentaux garantis aux citoyens en général, et aux travailleurs en particulier, droits inscrits dans la Constitution, tels que le droit à la santé, à l'indemnisation et aux pensions. Grâce aux règles et procédures établies par le législateur algérien, conformément aux dispositions de la loi du 23 février 2008, la protection constitutionnelle substantielle est complétée par une protection procédurale, a-t-il souligné. Le but de la loi est de consacrer la protection sociale, garantir les moyens de subsistance et la stabilité professionnelle des salariés, et instaurer la solidarité sociale en réglementant les relations entre les assurés et les institutions de sécurité sociale dans un cadre juridique clair et précis. Dans ce sens, a ajouté le



procureur général, l'intervention du parquet dans les litiges relatifs à la sécurité sociale revêt une importance capitale, compte tenu du lien entre ce type de litige et l'ordre public social, ainsi que la protection des droits professionnels et sociaux. Son rôle est également manifeste pour garantir la bonne application de la législation en matière de sécurité sociale et intervenir dans les litiges qui requièrent la protection de l'intérêt public. Outre l'engagement de poursuites publiques en cas d'infractions affectant les systèmes de sécurité sociale, cette intervention contribue à renforcer la sécurité juridique et sociale et à consolider la confiance dans le système de protection sociale. Dans le même contexte, le président de la Cour de justice d'Alger, Mohamed Bouderbala, a déclaré, dans un discours prononcé en son nom par la juge Naïma Dahmani, présidente de la chambre criminelle, que les litiges relatifs à la sécurité sociale ne sont pas de simples différends techniques liés aux indemnisations, aux cotisations ou aux prestations sociales. Ils témoignent au contraire de l'efficacité de l'État à faire respecter la dimension sociale de la justice et

de la capacité du système juridique et judiciaire à offrir des mécanismes efficaces et équitables de règlement des différends. Cela garantit un traitement rapide des dossiers, protège les droits et renforce la confiance dans les institutions. Le Président a ajouté que le thème du symposium revêt une importance capitale compte tenu de son lien direct avec la protection des droits sociaux et la recherche d'un équilibre entre les exigences de la protection juridique et la garantie de la stabilité des positions juridiques des parties. Cet atelier s'est tenu en coopération avec les organismes et institutions publics concernés, notamment la Caisse nationale de sécurité sociale des salariés. Étaient également présents le directeur général de l'École supérieure de la magistrature, Abdelkrim Djadi, des représentants des autorités civiles, sécuritaires et militaires, ainsi que divers acteurs du secteur, notamment des magistrats, des avocats, des professeurs et des experts, de même que des représentants des organismes de sécurité sociale et des compagnies d'assurance.

M. R.

ALGÉRIE – TURQUIE Une délégation parlementaire algérienne entame une visite de 5 jours à Ankara

Dans le cadre du renforcement des relations bilatérales et de la coopération parlementaire entre l'Algérie et la Turquie, une délégation du groupe parlementaire d'amitié « Algérie-Turquie » de l'Assemblée populaire nationale a entamé, hier, une visite officielle à Ankara, qui s'achèvera le 15 mai prochain. Cette mission s'inscrit dans une dynamique de consolidation des échanges institutionnels entre les deux pays, marquée par une volonté commune d'approfondir le dialogue politique et de promouvoir la coopération dans divers domaines d'intérêt mutuel, notamment le plan parlementaire, diplomatique et institutionnel. Selon un communiqué de l'APN, cette visite intervient à l'invitation du président du groupe parlementaire d'amitié « Turquie-Algérie », Abdulkadir Özel. Elle traduit la qualité des relations historiques entre les deux pays et leur engagement à renforcer les passerelles de concertation et de coordination entre leurs institutions législatives respectives. La délégation algérienne est conduite par Messaoud Kasri, président du groupe parlementaire d'amitié et chef de la mission. Elle est composée d'Ahmed Sadouk, vice-président du groupe, ainsi que des membres Mohamed Mechegueg et Fateh Djenati. La députée à l'APN, Mme Samira Berhoum, prend également part à cette visite officielle. Au programme de cette mission figurent plusieurs rencontres avec des responsables du Parlement turc, des échanges avec les membres du groupe d'amitié turco-algérien, ainsi que des entretiens portant sur les mécanismes de coopération parlementaire et les moyens de renforcer la diplomatie parlementaire entre les deux institutions. Les discussions devraient également aborder des questions d'intérêt commun, notamment le rôle des groupes d'amitié dans la consolidation des relations bilatérales, l'échange d'expériences législatives, ainsi que la coordination sur les grandes questions régionales et internationales. Cette visite est également perçue comme une opportunité de dynamiser davantage la coopération entre les deux pays dans un contexte international en constante évolution, où le dialogue parlementaire joue un rôle de plus en plus important dans le rapprochement des positions et la promotion de la compréhension mutuelle.

M. Seghilani

DÉPÔT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE POUR LES LÉGISLATIVES

Les postulants en course contre la montre

À moins d'une semaine de la clôture de l'opération de dépôt des dossiers de candidature pour les prochaines législatives, les partis et les listes indépendantes accélèrent. L'objectif est de boucler la collecte des formulaires et de remplir toutes les conditions légales imposées aux listes. Le compte à rebours est lancé avant le 16 mai, date limite fixée par l'Autorité nationale indépendante des élections pour le dépôt des dossiers. Au cours de ces derniers jours, les sièges de plusieurs formations politiques tournent à plein régime. La priorité est de finaliser les dossiers et de réunir le nombre de signatures requis. La tâche est plus lourde pour les partis non représentés au Parlement et pour les listes indépendantes. Pour tenir les délais, des partis ont annoncé une

intensification du travail de terrain. Des permanences sont ouvertes tous les jours. Des campagnes de collecte de signatures sont lancées dans les communes et les wilayas. Le but est aussi d'attirer des candidats qui remplissent les conditions d'éligibilité. Cette effervescence montre le poids des nouvelles règles du jeu. Les quotas de jeunes, de femmes et d'universitaires ne sont plus une option. Ils obligent les partis à revoir leurs méthodes de recrutement et à élargir leur base. Les formations sans élus sortants sont les plus exposées. La collecte des signatures devient un premier test de leur implantation locale. Pour les listes indépendantes, c'est un filtre qui écarte les candidatures de circonstance. La date du 16 mai agit comme un révélateur. Elle va dessiner la carte réelle des forces en

présence avant même le début de la campagne. Les partis qui échouent à déposer

des listes complètes risquent l'élimination avant le match.

Ania N.

RENTRÉE SCOLAIRE 2026/2027

11 nouveaux manuels scolaires introduits et 29 millions d'exemplaires en préparation

Le ministère de l'Éducation nationale, via l'Office national des publications scolaires (ONPS), prépare l'introduction de onze nouveaux manuels scolaires pour la rentrée 2026/2027. Cette réforme s'inscrit dans la dynamique de modernisation du système éducatif algérien et vise à actualiser les contenus pédagogiques. Ces nouveaux ouvrages concernent principalement les disciplines fondamentales telles que l'anglais, les mathématiques, la langue arabe et l'éducation civique. Ils seront destinés à plusieurs niveaux d'enseignement, notamment le cycle primaire ainsi que la deuxième année du collège. Au total, l'ONPS prévoit l'impression de près de 29 millions de manuels scolaires pour l'ensemble des cycles, un chiffre record pour le pays. Cette production massive s'accompagne d'un taux de distribution déjà estimé à 70 % à l'échelle nationale, avec un objectif de finalisation avant le 30 juin afin d'assurer la disponibilité

des livres à temps pour la rentrée. Concernant les nouveaux contenus, un manuel d'anglais sera introduit en deuxième année du collège, avec environ 1,2 million d'exemplaires prévus. Pour le primaire, deux nouveaux manuels seront destinés aux élèves de quatrième et cinquième années, avec 1,5 million d'exemplaires pour chacun de ces niveaux. Par ailleurs, les manuels de première et deuxième années primaires en langue arabe, mathématiques et éducation islamique seront entièrement renouvelés. Des cahiers d'activités viendront également compléter ces supports afin de renforcer les apprentissages pratiques, avec une impression d'environ 1,2 million d'exemplaires. Cette initiative traduit la volonté des autorités éducatives de fournir des ressources pédagogiques actualisées, adaptées aux besoins des élèves et aux évolutions des programmes scolaires.

L.Zeggane

BANQUE ALGÉRIENNE AU SÉNÉGAL (ABS)

Des succursales seront ouvertes au Niger et en Côte d'Ivoire

La Banque algérienne au Sénégal (ABS), qui active dans ce pays depuis fin 2023, envisage d'ouvrir une succursale dans la capitale nigérienne, Niamey, a annoncé, le directeur général de la banque, Abdelhafid Haned, ajoutant qu'une autre structure similaire sera ouverte en Côte d'Ivoire ultérieurement.

Pour rappel, ABS a été créée avec un capital de 100 millions de dollars, en partenariat entre la Banque nationale d'Algérie (BNA 40 % du capital), le Crédit populaire algérien (CPA 20 %), la Banque extérieure d'Algérie (BEA 20 %) et la Banque de l'agriculture et du développement rural (BADR 20 %). Dans une déclaration en marge de la deuxième et dernière journée de la 12e édition du Forum de l'investissement et du commerce organisé par le Centre arabo-africain pour l'investissement et le développement (CAAID), il a précisé que « la demande d'agrément pour une nouvelle succursale de la banque au Niger a été déposée il y a une dizaine de jours auprès des autorités monétaires compétentes.

L'OUVERTURE PRÉVUE FIN 2026 OU DÉBUT 2027

L'ouverture est attendue pour la fin de l'année en cours ou début 2027, dans le cadre de la vision algérienne visant à renforcer la présence bancaire en Afrique et accompagner les entreprises algériennes et les opérateurs sur le continent ». À ce propos, M. Haned a souligné, selon l'APS, que la future succursale au Niger constituera «



une nouvelle valeur ajoutée et une étape importante » pour la banque « ABS » sur le continent, compte tenu des potentialités économiques dans ce pays, mais également des accords conclus récemment entre l'Algérie et le Niger, notamment ceux signés par Sonelgaz, Sonatrach et Algérie Télécom, et qui ouvriront d'énormes perspectives de coopération dans divers domaines. Il a indiqué que « la présence de banques algériennes à l'étranger est de nature à accompagner cette évolution que connaissent les relations algéro-nigériennes », ajoutant que « l'ouverture des deux nouvelles succursales permettra de transformer la Banque algérienne au Sénégal en pôle bancaire régional en Afrique de l'Ouest ». Il a également affirmé que ABS, « en plus des produits de financement, fournit aux hommes d'affaires des services

de conseil et d'orientation sur le cadre juridique et réglementaire du marché sénégalais, qu'il s'agisse d'investissement ou d'exportation vers ce pays, avec des solutions de conseil personnalisées, notamment en ce qui concerne les secteurs d'activité les plus adaptés et les plus rentables pour les opérateurs ».

De son côté, Aboubacar Diallo, Directeur exécutif de la Banque algérienne en Mauritanie (Algerian Union bank-AUB), a relevé « la dynamique croissante que connaît le partenariat économique algéro-mauritanien, notamment après l'ouverture de trois agences en Mauritanie », soulignant que « le volume des échanges commerciaux bilatéraux a atteint environ 500 millions de dollars l'année dernière », a-t-il conclu.

L.Zeggane

RÉGULARISATION FISCALE

La DGI détaille les nouveaux avantages de la LF-2026

La Direction générale des impôts (DGI) organise, depuis dimanche et jusqu'à jeudi prochain, des Journées portes ouvertes à travers l'ensemble du territoire national afin de présenter les nouveaux dispositifs fiscaux introduits par la loi de finances 2026.

Cette initiative vise également à expliquer les modalités d'adhésion, les avantages de ces mesures ainsi que les démarches à effectuer auprès des recettes des impôts compétentes.

Le convive de l'émission « L'invité du jour » de la chaîne 3 de la Radio algérienne, le directeur d'études à la DGI, Mourad Aouidad, a expliqué, hier, que « ces mesures ont été conçues pour élargir l'assiette fiscale et améliorer la relation entre l'administration et les contribuables ».

Il a détaillé le dispositif portant sur la régularisation fiscale volontaire, affirmant que « ce dispositif a été introduit par la loi de finances 2026.

Le même responsable a ajouté qu'il permet aux personnes physiques et morales de régulariser leur situation vis-à-vis de l'administration fiscale et de leurs obligations fiscales », précisant que « cette mesure est ouverte aussi bien aux contribuables déjà identifiés qu'aux personnes n'ayant jamais déclaré leurs activités ».

QUID DU DISPOSITIF DE DÉCLARATION VOLONTAIRE DES REVENUS NON FISCALISÉS

Les intéressés peuvent déclarer les sommes qui n'ont jamais été fiscalisées auparavant et s'acquitter d'un montant unique de 8 % sur les montants déclarés», a-t-il fait savoir. Dans ce cadre, Mourad Aouidad a précisé que « cette régularisation concerne toutes les obligations fiscales antérieures non accomplies, sans limitation de période ». « C'est une occasion pour les contribuables de régulariser leur situation en payant les 8 %, au lieu de faire l'objet d'une régularisation fiscale avec toutes les conséquences liées aux pénalités ou aux poursuites », a-t-il expliqué, indiquant que « les personnes morales concernées doivent être de droit algérien ». Interrogé sur les personnes exerçant dans le marché informel, le responsable de la DGI a confirmé qu'« elles sont également visées par ce dispositif ». « On peut dire que ce sont les personnes actives dans l'informel qui peuvent venir déclarer les opérations qui n'ont pas été portées sur les déclarations prévues en la matière et payer les 8 % », a-t-il déclaré. Même les personnes n'ayant jamais tenu de comptabilité ou exercé depuis plusieurs années peuvent bénéficier de cette mesure. « Cela ne pose aucun problème ». Le sens de ce dispositif est justement de

ramener ces personnes vers le circuit formel », a-t-il ajouté. Concernant la nature de cette mesure, Mourad Aouidad a rejeté le terme d'« amnistie fiscale au sens classique ». Soulignant qu'« on ne peut pas parler exactement d'une amnistie fiscale au sens traditionnel du terme, du moment qu'il existe une procédure encadrée légalement qui prévoit l'imposition des montants concernés à un taux préférentiel de 8 % », rassurant les personnes souhaitant adhérer au dispositif en affirmant qu'aucune poursuite fiscale ne sera engagée sur les sommes déclarées. « Il n'y aura pas de régularisation selon le régime fiscal du droit commun sur ces sommes-là. Il y aura uniquement l'application d'une imposition unique et libératoire de 8 % », a-t-il indiqué.

MESURES D'ASSAINISSEMENT ET D'ANNULATION DES CRÉANCES FISCALES

Le responsable a ensuite présenté le second dispositif prévu par la loi de finances 2026, portant sur « l'assainissement et l'annulation des créances fiscales ». Ce mécanisme comprend deux volets distincts. Le premier concerne « les créances fiscales relatives à la période de 2011 et antérieure », qui feront l'objet d'une annulation totale sans aucune démarche de la part des contribuables. Le

second volet vise « les créances fiscales allant de 2012 à 2025 ». Dans ce cas, les contribuables doivent déposer une demande pour bénéficier d'un abattement de 30 % et de l'annulation des pénalités. « Pour cette période, il n'y a pas une annulation totale de la créance fiscale, mais une réduction de 30 % ainsi qu'une annulation totale des pénalités », a expliqué Mourad Aouidad. Le directeur d'études de la DGI a toutefois précisé que « certaines catégories sont exclues de ce dispositif ». « Toutes les personnes peuvent bénéficier de cette mesure, sauf celles dont les créances fiscales sont liées à des manœuvres frauduleuses et ayant fait l'objet de condamnations judiciaires », a-t-il affirmé. Les autres contribuables pourront payer les 70 % restants soit directement, soit à travers un échancier.

LES DÉLAIS FIXÉS À FIN DÉCEMBRE 2026

Concernant les délais, Mourad Aouidad a rappelé que « les deux dispositifs restent en vigueur jusqu'au 31 décembre 2026 ». La loi prévoit que le dispositif prend fin le 31 décembre 2026 », a-t-il insisté, en réponse aux appels de certains citoyens réclamant une prolongation jusqu'en 2027. Enfin, il a souligné que « la DGI mène actuellement une vaste campagne d'information pour accompagner les contribuables ».

L.Z.

SAIHI À PROPOS DE LA SANTÉ AU TRAVAIL « Aucun laxisme ne sera toléré »

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Abdelhak Saïhi, a ordonné l'accélération de la numérisation et la fin de la bureaucratie dans son secteur. Il a exigé, lors d'une réunion de coordination avec les cadres du ministère, l'application stricte de la feuille de route pour l'amélioration continue du service public. Le ministre a demandé de généraliser les services numériques à distance avec l'objectif de simplifier au maximum les procédures administratives et d'éliminer toutes les formes de bureaucratie. Il a appelé à achever les projets de modernisation qui ont un impact direct sur la qualité du service et le traitement des dossiers des usagers devant être plus rapide et plus souple. Concernant la formation du personnel, le ministre du Travail veut renforcer les compétences des agents avec des formations spécialisées pour améliorer leur efficacité, y compris sur le contrôle et l'encadrement. Plaçant la santé au travail au cœur des priorités, Saïhi a exigé des mesures pour garantir un environnement sain qui protège la dignité du travailleur ainsi que sa santé physique et mentale. « Aucun laxisme ne sera toléré sur le respect des règles de santé et de sécurité professionnelle », a-t-il insisté appelant l'inspection générale du travail à intensifier les descentes sur le terrain et les opérations de contrôle dans toutes les wilayas. Ces missions doivent vérifier les conditions de travail et contrôler l'application de la loi sur la prévention. Des sanctions et des mesures correctives seront prises en cas d'infraction. Le ministre a demandé aussi une meilleure coordination entre les organismes chargés de la prévention et les secteurs de la santé pour unifier les efforts.

COUVERTURE SOCIALE ALLÉGÉE POUR LES AGRICULTEURS

Pour les agriculteurs, Abdelhak Saïhi a maintenu le programme d'accompagnement. Il veut leur permettre d'accéder à la protection sociale avec des cotisations allégées adaptées à leur activité. La mesure vise à élargir la couverture sociale aux agriculteurs et à leurs familles. Le ministre conclut que la réussite passe par une application rigoureuse des instructions, un suivi précis sur le terrain et une évaluation régulière. C'est le seul moyen de corriger les lacunes et d'offrir un service public moderne qui répond aux attentes des citoyens.

Ania N.

CENTRE DE FORMATION AUDIOVISUEL-LE D'OULED FAYET

Vers de nouvelles spécialités en communication

La ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nassima Arhab, accompagnée du ministre de la Communication, Zouheir Bouâmama, et du directeur général de l'Entreprise publique de télévision (EPTV), Mohamed Baghali, a effectué une visite de terrain à l'Institut national spécialisé de la formation professionnelle en audiovisuel d'Ouled Fayet. Lors de cette visite, la délégation a pris connaissance des conditions de formation et d'encadrement, ainsi que des moyens et équipements techniques mis à la disposition des stagiaires dans les différentes spécialités de l'audiovisuel. Elle a également inspecté plusieurs projets et réalisations pratiques des stagiaires, qui témoignent du niveau de compétences acquises dans le domaine de la production audiovisuelle. À cette occasion, il a été convenu d'introduire de nouvelles spécialités adaptées aux besoins du secteur de la communication, notamment dans les domaines de la production audiovisuelle et des médias numériques. Les responsables ont aussi souligné « la nécessité de renforcer la coopération avec l'Établissement public de télévision, à travers le lancement de nouveaux projets médiatiques, ainsi que l'amélioration de la formation pratique et le développement des compétences professionnelles afin de répondre aux évolutions et exigences du secteur.

L.Z.

BRAHIM GHALI DÉNONCE, DANS UNE LETTRE AU SG DE L'ONU, LES GOUVERNEMENTS QUI CAUTIONNENT L'OCCUPATION DU SAHARA OCCIDENTAL

« Les complices du Maroc sont aussi coupables »

Le président de la République arabe sahraouie démocratique, Brahim Ghali a dénoncé, dans une lettre adressée au secrétaire général des Nations unies, António Guterres, dans des termes virulents, les gouvernements qui appuient l'expansionnisme marocain et sa colonisation des territoires de la RASD.



PH: OCF

« J e vous adresse cette lettre pour exprimer ma plus ferme condamnation des déclarations irresponsables et inexactes faites récemment par certains gouvernements, qui cherchent à jeter de la poudre aux yeux pour masquer les faits sur le terrain au Sahara occidental occupé et détourner l'attention de la guerre d'agression continue menée par l'État occupant marocain contre le peuple sahraoui depuis octobre 1975 », a-t-il indiqué dans sa correspondance adressée au SG de l'ONU. Il soulignera que ces gouvernements se font les complices des manœuvres marocaines pour priver le peuple sahraoui de disposer librement de son sort comme le garantit la légalité internationale. « En plus de diffuser des fausses informations, d'inventer des mensonges et d'utiliser de faux récits comme arme, ces déclarations constituent une violation flagrante du statut international du Sahara occidental en tant que question de décolonisation inscrite à l'ordre du jour des Nations unies depuis 1963. Elles constituent également une incitation directe pour l'État occupant marocain à poursuivre la consolidation de son occupation illégale de notre pays par la force et à réprimer notre peuple, le privant de son droit inaliénable à l'autodétermination et à l'indépendance », a-t-il souligné. M. Brahim Ghali fera remarquer que ces gouvernements se font l'allié de l'armée coloniale. « L'histoire est impitoyable, les gouvernements qui ont participé à la "Marche Noire" marocaine en 1975 et ont fourni des armes et des financements à l'État occupant pour envahir et occuper le Sahara occidental sont matériellement complices des crimes commis contre le peuple sahraoui et portent une responsabilité égale dans la prolongation et l'aggravation du conflit, ainsi que dans la mise en péril de la paix et de la sécurité régionales ». Il détricote le scénario d'un prétendu cessez-le-feu élaboré par le Maroc et ses alliés en affirmant que : « ceux qui prétendent qu'il y a maintenant un "cessez-le-feu" au Sahara Occidental se trompent eux-mêmes et induisent la communauté internationale en erreur. L'État occupant marocain a violé le cessez-le-feu de 1991 le 13 novembre 2020, lorsque ses forces ont illégalement occupé davantage de territoires sahraouis et ont construit —

comme vous l'avez mentionné dans votre rapport (S/2021/843, paragraphe 35) — un nouveau mur de sable d'environ 20 kilomètres à Guerguerat", et ont renforcé leur présence sur une superficie d'environ 40 kilomètres carrés de terres à l'intérieur de la zone tampon". C'est également l'État occupant qui a déclaré avec défi que ses opérations à Guerguerat étaient "irréversibles", ce que vous avez également souligné dans votre rapport (S/2021/843, paragraphe 23).

IL N'Y A PLUS DE CESSÉ-LE-FEU EN VIGUEUR ENTRE LE MAROC ET LA RASD

M. Ghali met ainsi les Nations unies et la communauté internationale devant leurs responsabilités. « En outre, le Conseil de sécurité, dans ses résolutions de 2021 à 2024, a noté avec une vive inquiétude l'effondrement du cessez-le-feu. Vos rapports et les résolutions du Conseil de sécurité confirment qu'il n'existe actuellement aucun accord de cessez-le-feu qui puisse être respecté ou rétabli, comme le prétendent faussement ces déclarations. La vérité incontestable est que depuis que l'État occupant marocain a violé, en toute impunité, l'accord de cessez-le-feu de 1991 et les accords militaires connexes le 13 novembre 2020, il n'y a plus d'accord de cessez-le-feu en vigueur entre l'armée sahraouie et les forces d'occupation marocaines. Ce qui existe maintenant est un état de guerre ouverte déclenché par l'État occupant marocain, qui en assume seul la responsabilité des conséquences. Cet acte d'agression commis par l'État occupant

marocain a contraint le peuple sahraoui à exercer son droit à la légitime défense et à la résistance à l'occupation, un droit bien établi et consacré par les résolutions pertinentes des Nations unies, y compris les résolutions de l'Assemblée générale 2983 (XXVII) du 14 décembre 1972 et 34/37 du 21 novembre 1979, entre autres », a-t-il noté. Le président de la République arabe sahraouie démocratique, rappellera dans sa lettre adressée à M. Antonio Guterres que tous vos rapports (S/2022/733), (S/2023/729), (S/2024/707) et (S/2025/612) sur la situation concernant le Sahara occidental, soumis au Conseil de sécurité respectivement en 2022, 2023, 2024 et 2025, font état de dizaines de frappes aériennes et autres menées par les forces marocaines qui ont causé des victimes civiles et des dommages matériels. Ces cas ne représentent que ce que la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO) a pu documenter.

LES ALLIÉS DU MAROC SONT LES COMPLICES DE SES CRIMES

Cependant, il est indéniable que les forces d'occupation marocaines, depuis leur violation du cessez-le-feu le 13 novembre 2020, ont constamment utilisé toutes sortes d'armes mortelles, y compris des drones, pour tuer des dizaines de civils innocents de sang-froid, non seulement du Sahara occidental, mais aussi d'Algérie et de Mauritanie, ainsi que des ressortissants d'autres pays lors de leur passage à travers les territoires sahraouis libérés ». Il accusera

par ailleurs le Maroc et ses alliés de crimes contre l'humanité passibles de poursuites devant la Cour pénale internationale en affirmant ; « Le ciblage délibéré de civils et de biens civils est une règle juridiquement établie, car il constitue un crime de guerre conformément au Statut de Rome de la Cour pénale internationale.

Il constitue également une violation des règles du droit international humanitaire applicables aux conflits armés internationaux. Par conséquent, l'État occupant marocain doit être condamné dans les termes les plus fermes et tenu responsable de ses crimes continus contre les civils au Sahara occidental ». Il dénoncera le silence des gouvernements, aujourd'hui du Maroc devant le ciblage des civils. « Pourtant, nous n'avons jamais entendu aucun de ces gouvernements élever la voix pour condamner les forces d'occupation marocaines pour avoir ciblé et tué des civils et détruit des biens civils au Sahara occidental. La contradiction flagrante dans les déclarations récentes de ces gouvernements est absolument indéfendable, ni moralement ni politiquement.

Ceux qui se soucient sincèrement de la stabilité de l'Afrique du Nord doivent comprendre qu'une paix juste et durable dans notre région ne peut jamais être obtenue en récompensant l'État occupant marocain pour son expansionnisme et ses tentatives de modifier les frontières par la force, ni en soutenant sa "proposition" coloniale. Elle ne peut être obtenue qu'en défendant le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance, car c'est la seule voie efficace vers une paix juste et durable ».

C'est un véritable rappel adressé au Secrétaire général des Nations unies, une organisation censée défendre le droit international et mettre en œuvre les résolutions de son Conseil de sécurité, aujourd'hui ignorées par l'occupant Marocain qui s'évertue à faire perdurer la situation de statu quo, avec la bénédiction de certaines anciennes puissances coloniales que le président de la RASD considère comme les complices des crimes coloniaux que subit depuis 1975 le peuple sahraoui.

Slimane B.

CISJORDANIE OCCUPÉE L'UE va-t-elle sanctionner les colons sionistes ?

L'Union européenne s'achemine vers l'adoption de sanctions ciblées contre des colons israéliens qualifiés d'extrémistes, en raison de leur implication dans des actes de violence en Cisjordanie occupée, selon des déclarations faites lundi par la cheffe de la diplomatie européenne.

La Haute représentante pour les Affaires étrangères de l'Union européenne, Kaja Kallas, a indiqué qu'un accord politique entre les États membres est attendu prochainement afin de mettre en place ces mesures restrictives. Elle s'exprimait à la veille d'une réunion des ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne à Bruxelles. « J'espère que nous parviendrons à un accord politique sur des sanctions contre les colons violents », a-t-elle déclaré, estimant qu'un consensus est désormais à portée de main au sein du bloc européen. Ces mesures, envisagées depuis plusieurs mois, étaient jusqu'ici gelées en raison du veto de la Hongrie dirigée à l'époque par le Premier ministre Viktor Orbán, qui s'opposait à leur adoption au sein du Conseil de l'Union européenne. Cependant, l'évolution récente de la situation politique à Budapest pourrait modifier l'équilibre interne du bloc. L'arrivée de Peter Magyar à la tête du gouvernement hongrois, à la suite des élections législatives du 12 avril dernier, est perçue à Bruxelles comme une opportunité pour débloquer ce dossier sensible.

Les sanctions envisagées comprendraient notamment le gel des avoirs de certains colons considérés comme responsables d'actes violents, ainsi qu'une interdiction d'entrée sur le territoire de l'Union européenne. La situation sur le terrain reste particulièrement volatile en Cisjordanie occupée, où les violences impliquant des colons israéliens se sont intensifiées ces derniers mois. Selon plusieurs sources diplomatiques et humanitaires, ces incidents ont connu une recrudescence notable depuis le début des hostilités dans la région le 28 février dernier.

West Bank est ainsi le théâtre d'affrontements et d'incidents réguliers, alimentant les tensions déjà vives dans ce territoire palestinien sous occupation.

Dans ce contexte, l'Union européenne cherche à renforcer sa position en adoptant des mesures ciblées, tout en maintenant ses appels à la désescalade et au respect du droit international humanitaire.

M. Seghilani

SUD - LIBAN

Six martyrs dans des frappes sionistes

Le sud du Liban a été de nouveau le théâtre d'une série de frappes aériennes sionistes hier, ayant causé la mort d'au moins six personnes et fait plusieurs blessés, selon des sources locales et des médias libanais.

Les attaques, d'une intensité notable, ont principalement touché les villes de Nabatieh, Bint Jbeil et Tyr, dans un contexte déjà marqué par des tensions militaires récurrentes à la frontière sud. Selon les informations recueillies sur le terrain, les frappes ont débuté dès les premières heures de la journée et se sont étendues sur plusieurs localités du sud

du pays. Dans la ville de Nabatieh, deux personnes ont été martyrisées lors d'une attaque visant un véhicule appartenant à une municipalité dans la localité de Zibdin. Cette frappe a également provoqué une vive inquiétude parmi les habitants, déjà confrontés à une situation sécuritaire instable depuis plusieurs semaines. Dans la localité d'Abbâ, toujours dans la même ville, une autre attaque a fait deux martyrs et cinq blessés, selon les premiers bilans communiqués par les équipes de secours locales. Les blessés ont été transférés vers des centres hospitaliers de la région, tandis que les équipes médicales faisaient état

d'une surcharge progressive des structures de santé. Plus au sud, dans la ville de Bint Jbeil, une frappe aérienne a coûté la vie à une personne dans le village de Yater. Un autre incident similaire a été signalé dans la localité de Haris, où une personne a été tuée et une autre blessée. Dans le district de Tyr, les attaques ont également touché plusieurs villages, notamment Siddiqine, Qaila et Zibqin. Ces frappes s'inscrivent dans une série d'opérations aériennes plus larges qui ont visé plusieurs zones rurales et périurbaines du sud du pays.

M. S.

LES PROPOSITIONS DE L'IRAN

Des revendications raisonnables et logiques

Le porte-parole du ministère iranien des Affaires étrangères, Ismail Baghaei, cité par les médias locaux, a affirmé que la paix dans toute la région, y compris au Liban, « n'est pas une revendication déraisonnable » et a indiqué que Téhéran a présenté des revendications raisonnables et logiques qui englobent les intérêts de toute la région, et non seulement ceux de l'Iran » et « concentre actuellement ses efforts de négociation sur la fin de la guerre ».

Téhéran réclame notamment la fin de la guerre dans la région, la levée du blocus américain des ports iraniens et la libération des avoirs appartenant au peuple iranien, qui sont injustement bloqués depuis des années.

« La question de l'uranium sera abordée ultérieurement », a-t-il indiqué. Il a fait savoir que le Pakistan « joue son rôle de médiateur avec professionnalisme », mais que « les États-Unis restent fidèles à leur vision unilatérale et à leurs exigences injustifiées ». Ismail Baghaei a souligné que les États-Unis sont « arrogants » et que leurs actions hostiles sont « la cause de l'instabilité dans la région », notant que les États-Unis « ont commis des crimes dans sept pays récemment ».

Il a ajouté : « C'est l'Amérique qui représente une menace pour la région et le monde », expliquant que les pays de la région « doivent pouvoir bénéficier d'une sécurité sans ingérence extérieure » et que « les pays du monde doivent se libérer de l'hégémonie américaine car Washington bafoue le droit international et ne se soucie pas des Nations unies ». L'Iran salue « toute initiative chinoise visant à mettre fin à la guerre. », a-t-il affirmé. La Chine a confirmé lundi la visite du président américain Donald Trump, prévue du 13 au 15 mai à l'invitation du président chinois Xi Jinping. Selon le ministère chinois des Affaires étrangères, il s'agira de la première visite d'un président américain en Chine depuis 2017.



Ismail Baghaei, porte-parole du ministère iranien des Affaires étrangères

DONALD TRUMP DANS L'IMPASSE

Les médias américains constatent que l'agression américano-sioniste contre l'Iran qui a été lancée dans l'espoir d'un succès rapide, s'est muée en un affrontement prolongé que Washington peine à maîtriser, en raison notamment de la posture de l'Iran et de sa riposte durant 30 jours.

Aujourd'hui, notent ces médias, la guerre se poursuit, sur le front des négociations et le terrain maritime du canal d'Ormuz sous contrôle de Téhéran. The Atlantic résume cette situation : Donald Trump, visiblement épuisé par ce conflit qu'« il n'imaginait pas aussi long, ne sait plus comment en sortir » ; le président américain ne rêve plus que d'une chose : « refermer au plus vite le dossier iranien, car il est fatigué de la guerre qu'il a lui-même lancée contre l'Iran ».

De son côté, Bob Kagan, cofondateur du Project for the New American Century, présenté comme le think tank le plus impérialiste de Washington, admet la défaite des États-Unis contre l'Iran : « Il n'y aura pas de retour à la situation antérieure, pas de triomphe américain ultime qui annule ou surmonte les dommages causés. Le détroit d'Ormuz ne

sera pas ouvert, comme il l'était autrefois ».

AU LIBAN

Les médias sionistes passent aux aveux : inquiétude croissante dans l'entité sioniste concernant les attaques de la résistance libanaise qui lance ses opérations militaires et ses attaques contre les colonies, les sites d'occupation et les concentrations de troupes de l'armée sioniste, en représailles à l'agression sioniste contre le Liban. Résultat : le nord de la Palestine occupée est totalement paralysé : écoles fermées, bus à l'arrêt et commerces fermés. Les soldats sionistes du Nord de la Palestine occupée font état d'un sentiment d'impuissance lorsqu'ils aperçoivent soudainement ces petits drones au-dessus de leurs têtes, sans aucun avertissement.

Quant aux solutions proposées par l'armée sioniste à ce stade, « elles ne parviennent pas, du moins de façon minimale, à apporter une réponse appropriée », alors que la Résistance libanaise continue d'infliger de lourdes pertes à l'ennemi, reconnaissent les médias de l'entité sioniste.

M'hamed Rebah

88 FEMMES PALESTINIENNES Y SONT DÉTENUES

Répression féroce dans la prison de Damon

Le Club des prisonniers palestiniens a accusé l'administration pénitentiaire israélienne d'avoir mené dix opérations de répression au sein de la prison de Damon, où sont détenues 88 femmes palestiniennes, dont deux mineures et trois femmes enceintes. Ces faits auraient eu lieu au cours des mois de mars et avril derniers, selon un communiqué publié par l'organisation.

D'après le Club, ces opérations se seraient accompagnées de violences physiques, incluant des coups portés aux détenues, des ordres de s'allonger au sol et des entraves des mains dans le dos. L'organisation affirme que certaines détenues ont été agressées dans cette position, provoquant chez plusieurs d'entre elles des contusions et des blessures de gravité variable. Ces informations reposent également sur des témoignages de femmes récemment libérées de la prison de Damon. Elles décrivent des pratiques de brutalité exercées par les gardiens et gardiennes, dans un contexte de répression accrue. L'organisation souligne que la majorité des 88 détenues palestiniennes sont concentrées dans cet établisse-

ment, tandis que d'autres sont réparties dans des centres d'interrogatoire et de détention provisoire.

Parmi elles figurent deux mineures et trois femmes enceintes arrêtées récemment, dans le cadre d'accusations liées à ce que les autorités israéliennes qualifient « d'incitation ». Le Club des prisonniers indique par ailleurs que la politique d'isolement cellulaire s'est intensifiée depuis le début de la guerre dans la bande de Gaza en octobre 2023. Au moins six détenues auraient été placées à l'isolement, certaines pour des périodes dépassant deux semaines.

Les témoignages recueillis font également état de conditions de détention particulièrement difficiles, notamment une surpopulation extrême dans les cellules. Dans certains cas, jusqu'à dix détenues seraient enfermées dans un même espace, la majorité étant contrainte de dormir à même le sol. Une autre pratique dénoncée est celle de la restriction alimentaire. Selon les déclarations relayées par le Club, plusieurs détenues auraient subi une politique de privation alimentaire considérée

comme systématique, entraînant dans certains cas une perte de poids importante. L'une d'elles aurait perdu environ 30 kilogrammes après plusieurs mois de détention. Les anciennes détenues évoquent également des fouilles corporelles humiliantes, notamment lors des transferts vers la prison de Hasharon ou à l'entrée de Damon. Ces procédures seraient décrites comme dégradantes et répétées, selon leurs témoignages.

Le Club des prisonniers affirme également que certaines pratiques assimilées à des mauvais traitements incluent des fouilles à nu, une méthode largement dénoncée dans les récits d'anciens détenus, et considérée par les organisations palestiniennes comme une forme de violence systématique. Sur le plan sanitaire, le communiqué souligne un accès limité aux soins médicaux. Plusieurs détenues souffriraient de maladies chroniques, dont deux atteintes de cancer, sans bénéficier d'un suivi médical adéquat selon l'organisation.

Le Club indique que de nombreuses détenues sont incarcérées sans inculpation formelle, sous le régime de la détention

administrative ou sur la base de dossiers classés confidentiels. Face à ces accusations, le Club des prisonniers palestiniens appelle à la libération immédiate des détenues, en particulier des mineures, des femmes malades et des femmes enceintes. Il réclame également l'arrêt de ce qu'il qualifie de « violations systématiques » à l'encontre des prisonnières palestiniennes. Selon les données des organisations palestiniennes et de défense des droits humains, plus de 9 400 Palestiniens seraient actuellement détenus dans les prisons israéliennes.

Ces détenus seraient exposés, selon ces sources, à des conditions difficiles comprenant mauvais traitements, privation alimentaire et négligence médicale, ayant entraîné la mort de plusieurs d'entre eux au cours des derniers mois. Ces accusations s'inscrivent dans un contexte de tensions persistantes et de critiques récurrentes formulées par des organisations palestiniennes et internationales concernant les conditions de détention dans les prisons israéliennes, particulièrement depuis l'escalade du conflit en octobre 2023.

M.Seghilani

UN PALESTINIEN ASSASSINÉ LORS D'UN AFFRONTEMENT À QALANDIYA Nouvelle escalade en Cisjordanie et à Ghaza

Un Palestinien a été martyrisé hier lors d'un affrontement avec les forces sionistes après une incursion dans le camp de Qalandiya, au nord de Jérusalem occupée, tandis que la bande de Ghaza continue de subir des frappes, des tirs et un durcissement du blocus, sur fond d'un bilan humain toujours plus lourd.

Selon des sources locales, les forces sionistes ont mené une opération d'incursion dans le camp de réfugiés de Qalandiya et dans ses environs, où elles ont pris d'assaut un institut de formation professionnelle situé en face du camp. Des affrontements ont alors éclaté. Les forces israéliennes ont utilisé des grenades lacrymogènes, des grenades assourdissantes ainsi que des tirs à balles réelles. Un jeune homme a été grièvement blessé à la tête avant de succomber à ses blessures, selon les mêmes sources. Il est également rapporté que les forces sionistes ont empêché l'accès d'une ambulance au blessé, malgré sa gravité. Des tirs auraient par ailleurs été dirigés vers des journalistes présents sur place, alors que plusieurs jeunes ont été brièvement retenus à l'intérieur de l'établissement ciblé. Dans le même temps, les forces israéliennes ont fermé la route principale adjacente au camp dans les deux directions, bloquant la circulation des véhicules, selon l'agence palestinienne Wafa. Une autre incursion a été signalée dans la localité d'Al-Douha, à l'ouest de Bethléem.

RÉACTION DE LA RÉSISTANCE

Le mouvement de résistance palestinien a déclaré dans un communiqué qu'il salue l'affrontement armé survenu à Qalandiya, estimant qu'il reflète « l'esprit de résistance et de persévérance du peuple palestinien face aux opérations militaires et aux incursions répétées ». Le mouvement a également annoncé la mort du Palestinien impliqué dans l'affrontement, présenté comme un combattant nommé Ayman al-Hashlamoun, saluant son action et affirmant que ses sacrifices illustrent, selon lui, le refus de la population palestinienne de céder face à la situation actuelle. Parallèlement, la bande de Ghaza continue d'être le théâtre de bombardements et de tirs, malgré les annonces de cessez-le-feu.

Selon des sources médicales et locales, plusieurs civils ont été blessés dans différentes zones du territoire. Dans le nord de Ghaza, notamment à Beit Lahia, cinq personnes, dont une femme et son enfant, ont été blessées lors de bombardements d'artillerie sur la zone de Tall al-Dhabab. Un enfant aurait également été touché par des tirs. À Gaza-ville, un jeune homme a été blessé près du carrefour al-Samer, tandis que des tirs nourris ont été signalés à l'est de plusieurs zones de l'enclave, accompagnés de bombardements d'artillerie sur Khan Younés, dans le sud.

M.S.

TIZI-OUZOU. TAPIS D'AIT HICHAM

Lancement de la démarche de labellisation

La procédure de labellisation du tapis d'Ait Hicham a été lancée par la Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM) de Tizi-Ouzou en vue de protéger et de sauvegarder ce produit du patrimoine algérien, a-t-on appris dimanche auprès de cette institution.

Dans le cadre de cette procédure, la CAM a entamé, la semaine dernière, un travail de sensibilisation et d'accompagnement des artisans de la commune d'Ait Hicham (commune d'Ait Yahia) pour l'obtention du label de qualité et d'authenticité de leur de tapis, a indiqué à l'APS le directeur de la CAM Azzedine Abdous. Cette opération, qui s'inscrit dans le cadre de la protection du patrimoine artisanal national, a pour but de fixer les critères techniques du produit, et de protéger le célèbre tapis d'Ath Hicham contre toute forme d'appropriation induite, a-t-il noté. Les labels de qualité et d'authenticité des produits de l'artisanat traditionnel, "Artisanat d'Algérie" et "Artisanat d'Al-

gérie produit région" visent à préserver leur patrimoine culturel et traditionnel ainsi que leur authenticité, tout en les protégeant de la contrefaçon, a rappelé M. Abdous. Selon le responsable, la démarche se concentre actuellement sur la phase de sensibilisation des tapissières, le métier étant exclusivement féminin, aux normes de production. Le processus de labellisation repose sur un cahier des charges avec une colonne que les artisanes doivent remplir avant de se soumettre à l'expertise d'une commission de validation, a-t-il expliqué. Le cahier des charges définit plusieurs critères et caractéristiques du produit, dont sa région d'origine, les matières premières utilisées les

couleurs et les motifs du produit afin de mettre en avant les créations propres à une zone géographique délimitée. Une fois ce cahier des charges élaboré, remis puis rempli par l'artisan, une commission est mise sur pied.

Elle se chargera de contrôler et de vérifier les informations et les données déclarées par le demandeur du label à travers les documents présentés et le contrôle visuel et/ou tactile sur place (dans l'atelier). Revenant sur le processus de labellisation des produits de l'artisanat au niveau de la wilaya, le directeur de la CAM a noté que huit (8) artisans ont déjà obtenu le label "Artisanat d'Algérie" (Niveau 1), dont quatre pour le bijou d'Ath Yenni, un pour le tapis, un pour la sculpture sur

bois, un pour la vannerie et le huitième pour la broderie. Ces artisans, pourront désormais entamer la démarche pour l'obtention du label "Artisanat d'Algérie produit région" (Niveau 2).

Le label devrait permettre une meilleure valorisation du produit artisanal algérien sur les marchés nationaux et internationaux tout en améliorant les conditions de travail et les revenus des artisans, a noté M. Abdous. Pour rappel, la wilaya de Tizi-Ouzou compte une dynamique artisanale importante, avec 17.118 artisans actifs (chiffre arrêté au 7 mai courant), dont 6.130 activant dans l'artisanat d'art, avec pas moins de 4.255 femmes, ce qui représente 70% du nombre total des artisans d'art.



Ph.: DR

OUARGLA. AGRICULTURE

Expériences prometteuses de la céréaliculture à Gassi-Touil

La céréaliculture, toutes variétés confondues, figure parmi les expériences culturelles prometteuses menées dans la région de Gassi-Touil, commune de Hassi-Messaoud (Ouargla), dans le cadre de la contribution à la diversification des filières agricoles et le renforcement de la sécurité alimentaire. L'essor que connaît la filière céréalière dans la région est soutenu par l'accompagnement par les autorités locales des agriculteurs, notamment les producteurs céréaliers, en leur mobilisant les moyens nécessaires et en aplanissant les contraintes rencontrées,

SÉTIF. CASNOS

Campagne de sensibilisation à la protection sociale des agriculteurs

Une campagne d'information et de sensibilisation à la protection sociale des agriculteurs a été lancée dimanche à Sétif, a-t-on appris auprès des services de l'agence régionale de la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (CASNOS). Cette caisse a précisé, dans un communiqué, que cette campagne s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des directives des autorités publiques visant à renforcer la protection sociale des travailleurs de la terre et à consacrer le principe de justice sociale, en présentant les nouveaux services offerts par la caisse au profit des agriculteurs. Dans le même contexte, deux nouvelles plateformes numériques ont été lancées spécifiquement pour les agriculteurs, à savoir "Himayati 5.0" et "Himayati+", au titre d'une approche globale visant à accompagner cette catégorie de professionnels et à garantir une couverture sociale adaptée à la spécificité de leur activité, selon le même communiqué. L'initiative procède également des efforts de la CASNOS visant à répondre aux préoccupations des agriculteurs recensés.

notamment en matière d'électrification agricole et d'ouverture de pistes d'accès. Ces efforts ont donné lieu à l'émergence de larges superficies verdoyantes, organisées en exploitations agricoles, à l'instar de "Vital Agro-Sud", d'une superficie de 1.122 hectares (ha), dont 410 ha irriguées sous pivots, ayant généré 65 emplois, permanents et saisonniers, selon les données recueillies sur place à l'occasion du lancement de la campagne moisson-battage de la saison 2025-2026. Cette exploitation dispose de 12 forages et 12 pivots d'irrigation, de 30 ha chacun, en sus de deux autres pivots de 10 ha chacun, a-t-on fait savoir en signalant que 390 ha ont été ensemencés cette saison en blé dur et 20 ha en orge. Aussi, l'exploitation a bénéficié d'une opération d'électrification d'un linéaire de huit (8) km, en plus de l'aménagement de 12 km de pistes intérieures, en attendant la réalisation de deux aires de stockage de céréales de 2.500 m² chacun, et la plantation de 20 ha en palmiers dattiers et la création d'un parc de matériel agricole. D'autres exploitations ont vu le jour dans la région de Gassi-Touil, dont celle des "Frères-Zerari" dédiée également à la céréaliculture. Occupant une superficie de 1.000 ha, dont 130 ha irrigués sous pivots, cette

exploitation a emblavé 70 ha en blé dur et le reste en blé tendre. L'exploitation a bénéficié, dans le cadre des efforts d'appui aux agriculteurs, d'opérations de réalisation, pour plus de 26 millions DA, de 12 km de pistes d'accès, d'un réseau d'électrification de 12 pour un coût de plus de 46 millions DA. L'exploitation "Benou-Messaoud", un autre projet agricole lancé dans la région, occupe une superficie de 700 ha, dont 80 ha dédiés à la céréaliculture, 400 ha à l'oléiculture, 20 ha à la phoeniculture et 15 ha à l'arboriculture fruitière. Cette exploitation a été raccordée au réseau d'électrification via un réseau de 40 km, en plus de la réalisation de 45 km de pistes agricoles. Le wali d'Ouargla, Abdelghani Filali, a affirmé, en marge du lancement de la campagne moisson-battage, que les autorités locales s'attèlent à accompagner les agriculteurs et à aplanir les contraintes rencontrées, en vue de les soutenir pour qu'ils puissent contribuer à la réalisation de la sécurité alimentaire. Une récolte céréalière de plus de 475.000 QX est attendue à l'issue de la campagne moisson-battage de la saison actuelle, reflétant la dynamique que connaît le secteur agricole dans la wilaya.

TIARET. COMMUNE DE SEBAINE

Raccordement de 27 logements ruraux à l'électricité

Un projet de raccordement au réseau électrique de 27 logements ruraux situés au niveau du regroupement "Sidi-Youcef", dans la commune de Sebaine, a été mis en service dimanche, a-t-on appris auprès de la cellule de communication du cabinet du wali. Selon la même source, ce projet a été inauguré par le secrétaire général de la wilaya, chargé de la gestion des affaires de la wilaya, et

financé sur le budget de la wilaya pour une enveloppe de 5,7 millions de dinars. Réalisé par Sonelgaz, à travers sa Direction de distribution de la wilaya de Tiaret, le projet a été achevé dans un délai d'un mois. Il permettra à près de 125 habitants de cette zone rurale de bénéficier de l'électricité et d'améliorer leurs conditions de vie quotidiennes. Les travaux ont consisté en l'installation de poteaux élec-

triques, le déploiement d'un réseau sur une distance de 1,5 kilomètre ainsi que la mise en place d'un transformateur électrique, a ajouté la même source. Cette opération s'inscrit dans le cadre des efforts des pouvoirs publics visant à renforcer les infrastructures de base dans les zones rurales et à améliorer le cadre de vie des habitants à travers la généralisation de l'accès à l'énergie électrique.

JIJEL. AMÉNAGEMENT DU FRONT DE MER D'EL-AOUANA

Lancement de la 2ème tranche du projet

La seconde tranche du projet d'aménagement du front de mer d'El-Aouana (20 km à l'Ouest de Jijel) vient d'être lancée, a-t-on appris dimanche auprès des services de la wilaya. Inscrit dans le cadre des efforts de réhabilitation du front de mer de cette commune, ce projet d'aménagement urbain et d'amélioration du cadre de vie du citoyen mobilise une enveloppe financière de 500 millions DA de la caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales, selon la même source. Le projet qui s'étend sur 500 mètres linéaires comporte la réalisation de travaux d'évacuation des eaux pluviales et d'assainissement, l'approvisionnement en eau potable et d'irrigation, d'éclairage public, la fourniture de mobilier urbain, l'aménagement d'espaces verts et de jeu et des aménagements extérieurs, selon les mêmes services. Inaugurée en 2025, la première tranche du projet a mobilisé une enveloppe financière de 300 millions DA de la caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales et a porté sur deux lots d'aménagement d'une aire totale de 17.365 m² sur 320 mètres de longs incluant la réalisation de gradins, d'espaces verts, de parkings, d'un promenoir, l'éclairage public, des toilettes publiques et un système anti incendie. Ce projet est appelé à renforcer l'attractivité touristique de la commune d'El-Aouana en offrant des espaces récréatifs et de détente pour ses habitants et ses visiteurs, a-t-on indiqué.

MÉNIÂA. DÉVELOPPEMENT

Lancement de plusieurs projets multisectoriels dans la nouvelle ville

De nombreux projets multisectoriels ont été lancés dans la nouvelle ville d'El-Méniâa, a-t-on appris dimanche des services de la wilaya. Présidée par le wali d'El-Méniâa, Mokhtar Benmalek, cette opération a consisté notamment à poser la première pierre des sièges de la direction de la Protection civile et de l'unité principale de ce corps constitué, ainsi que ceux de la direction de la Culture et des Arts et de la Sûreté de wilaya, a précisé la même source. Ces projets s'inscrivent dans le cadre d'un programme national visant à doter les nouveaux pôles urbains de toutes les structures et commodités nécessaires, a-t-on souligné. Dans cette optique, la nouvelle ville d'El-Méniâa a récemment connu une dynamique notable en matière de réalisation d'infrastructures de base, d'équipements publics et de logements, conformément aux directives des autorités publiques. Le wali a, à cette occasion, insisté sur le respect des délais contractuels et la qualité de réalisation des projets, en tenant compte de l'esthétique moderne de la nouvelle ville, tout en répondant aux attentes des citoyens. Le même responsable a également souligné la nécessité d'une coordination entre les services techniques et les entreprises réalisatrices pour assurer le bon déroulement des travaux.

BOUMERDÈS. POUR PROMOUVOIR LES PERSPECTIVES D'EXPORTATION

Un Salon national de la confiserie, de la biscuiterie et du chocolat

La wilaya de Boumerdès abritera, du 16 au 19 mai courant, les activités du "Salon des produits de confiserie, de biscuiterie et du chocolat", organisé par le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, en coordination avec les services de wilaya, sous le slogan.

"Des perspectives prometteuses pour l'exportation", dans le but de mettre en valeur les capacités de la production nationale et de renforcer l'accès du produit algérien aux marchés extérieurs, a indiqué, dimanche, un communiqué du ministère. Ce rendez-vous économique vise à mettre en avant les potentialités industrielles nationales dans le domaine des industries agroalimen-



taires, à encourager l'exportation et à ouvrir de nouvelles perspectives de partenariat et de commercialisation à l'international, notamment vers les marchés africains et

arabes, outre le renforcement de la compétitivité du produit algérien destiné à l'exportation, précise le communiqué.

Cette exposition consti-

tuera un espace de présentation des différents produits nationaux dans le domaine de confiserie, de biscuiterie et du chocolat, tout en mettant en exergue la qualité du produit national et sa capacité concurrentielle sur les marchés extérieurs, ajoute la même source.

De plus, cet événement permettra de renforcer la communication entre producteurs, opérateurs économiques et exportateurs, et de créer un espace d'échange d'expériences ainsi que d'exploration des opportunités de partenariat et de coopération commerciale, contribuant ainsi à l'augmentation du volume des exportations algériennes et à la promotion du produit national sur les marchés internationaux. Le ministère a invité les entreprises et opérateurs souhaitant participer à s'inscrire via le lien suivant: <https://www.mcepe.gov.dz/index.php/ar/exhibition-of-sweets-and-biscuits-products>.

DJS

Mise en service de 11 infrastructures sportives de proximité

Le secteur de la jeunesse et des sports de la wilaya de Boumerdès a été renforcé récemment par la mise en service de 11 nouvelles infrastructures sportives de proximité destinées à l'encadrement des activités sportives, juvéniles et associatives, a indiqué dimanche la direction locale du secteur.

SKIKDA. EL HADAÏK Une manœuvre simulant la circonscription d'un incendie de forêt

Une manœuvre simulant une intervention de circonscription d'un incendie de forêt a été organisée dimanche dans la région de Ettemar dans la commune d'El-Hadaïk (Ouest de Skikda) dans le cadre de l'évaluation de la mise en œuvre du plan d'organisation des secours de wilaya. Le wali, Saïd Akhrouf a présidé cet exercice d'évaluation des préparatifs matériels et humains du plan d'organisation des secours et de la consolidation de la coordination entre les divers intervenants dans la gestion des crises, selon les explications données sur place. Le scénario de l'exercice comporte un incendie déclaré sur le mont Ettemar dans la commune d'El-Hadaïk et l'extension de ses flammes vers les régions riveraines habitées sous l'effet de vents et de températures élevées, suscitant l'intervention rapide des unités de la protection civile et de la colonne mobile puis du déclenchement de l'état d'urgence et du plan d'organisation des secours par le wali. Dans une déclaration à la presse au terme de l'exercice, le directeur de wilaya de la protection civile, le colonel Sadek Draouat a affirmé que tous les intervenants y compris les unités de la protection civile sont prêts pour réagir en cas de besoin.

Ces équipements visent à répondre aux besoins des jeunes, à dynamiser l'animation de proximité et à rapprocher les espaces de pratique sportive des quartiers et cités d'habitation, a indiqué le directeur de la jeunesse et des sports (DJS), Chafai Ghabane. Réalisés grâce à un financement conjoint de la wilaya, des communes concernées et du Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales, ces projets englobent notamment neuf (9) terrains de proximité en gazon synthétique dédiés aux sports collectifs, dont quatre (4) dans la commune de Cap Djinet, deux (2) à Beni Amrane, et un (1) terrain dans chacune

des communes de Chaâbet El-Ameur, Baghliia et Thénia. Des salles de sport de proximité ont été également aménagées à Corso, Legata et Baghliia. Ces nouvelles infrastructures s'ajouteront à près de 70 terrains et salles de proximité réalisés ces dernières années et actuellement exploités au profit des jeunes et des associations locales. À noter que plusieurs grands projets sont également en réalisation dans la wilaya, notamment un stade de football de 10 000 places à Bordj Ménaïel, l'aménagement d'un complexe multiservices à Boumerdes et la réalisation d'une maison de jeunes à Timezrit.

CONSTANTINE. CANCER DU COL DE L'UTÉRUS

Le dépistage et le diagnostic précoces soulignés lors d'une rencontre

Les participants à une journée d'information et de prévention contre le cancer du col de l'utérus organisée, dimanche dans la wilaya de Constantine par l'association "Waha d'aide aux cancéreux", ont souligné la nécessité d'intensifier les programmes de dépistage et diagnostic précoces de cette maladie. "L'exécution de ces programmes à travers les structures de santé de proximité, vise à améliorer les chances de survie des personnes atteintes de ce type de cancer et à assurer un traitement rapide et efficace, afin de protéger les personnes dès le début de la maladie et de dispenser les soins nécessaires", a déclaré à l'APS le Dr

Samira Hamoud, médecin généraliste bénévole au sein de cette association. "La prévention est la méthode la plus efficace et la moins coûteuse pour lutter contre le cancer du col de l'utérus, améliorant ainsi la qualité de vie des femmes, réduisant les coûts de soins et renforçant le système de santé", a affirmé de son côté le Dr Messaouda Reziouk, également membre de l'équipe de "Waha Solidarité", chargée de la sensibilisation et la prévention. Elle a indiqué que le cancer du col de l'utérus est plus fréquent chez les femmes âgées entre 25 et 65 ans dont la majorité des cas (plus de 90%), est due au papillomavirus humain (PVH) infection persistan-

te virale et une maladie sexuellement transmissible. "Les personnes souffrant de cette maladie doivent bénéficier d'un suivi régulier adapté à leurs besoins et un accompagnement sur les plans médical, psychologique et social pour une meilleure maîtrise des facteurs de risque", a-t-elle encore ajouté. Une cinquantaine de femmes ont pris part, à cette rencontre qui s'inscrit dans le cadre du programme des activités sanitaires et scientifiques initiés par cette association au titre de l'exercice 2026, a précisé son président Ahmed Zemouli. La rencontre s'est déroulée au siège de l'association "Waha", situé à la circonscription administrative Ali

BÉJAÏA. RÉSEAU DE GAZ NATUREL Raccordement de plus de 640 foyers à Toudja et Taskriout

Plus de 640 foyers des communes de Toudja et Taskriout, dans la wilaya de Bejaïa, ont bénéficié d'un raccordement au réseau de gaz naturel dans le cadre de la célébration de la Journée nationale de la Mémoire commémorant le 81e anniversaire des massacres du 8 mai 1945, a-t-on appris dimanche auprès des services de la wilaya. Selon la même source, le wali Kamel Eddine Kerbouche, a supervisé dimanche la mise en service du réseau de gaz naturel au profit de 348 foyers des villages Bouhatem, Achlouf et Laâzib, relevant de la commune de Toudja, dans le cadre de la mise en œuvre des programmes de l'État visant à améliorer le cadre de vie des citoyens et à renforcer la couverture énergétique à travers les différentes régions de la wilaya. Dans la daïra de Darguina, il a été procédé samedi à la mise en service du réseau de gaz naturel au profit de 300 foyers du village Errif, de la commune de Taskriout, a ajouté la même source, précisant que la mise en exploitation de ces projets a permis de porter le taux de raccordement au gaz naturel à plus de 90% dans la wilaya. D'autre part, un communiqué de la direction de distribution de l'électricité et du gaz de Bejaïa a indiqué que cette dernière sera renforcée par deux (2) nouvelles agences à Adékar et Darguina, dans le but de "rapprocher ses services des clients, réduire les délais de traitement des demandes et assurer un accompagnement personnalisé pour les différentes procédures liées à l'électricité et au gaz". Le communiqué précise que l'agence d'Adékar prendra en charge les clients des communes d'Adékar, Taourirt Ighil et Beni Ksila, tandis que l'agence de Darguina, dont l'inauguration est prévue la semaine prochaine, assurera la gestion des clients des communes de Darguina, Taskriout et Aït Smail.

LAGHOUAT. PROCHAINE RENTRÉE SCOLAIRE

Réception de nouvelles structures éducatives

La wilaya de Laghouat prévoit la réception de plusieurs structures éducatives en prévision de la prochaine rentrée scolaire (2026-2027), a-t-on appris dimanche des services de la wilaya. La prochaine rentrée scolaire sera marquée par la mise en service de nouveaux établissements éducatifs, tous paliers confondus, à travers la wilaya, dont 11 écoles primaires, 5 collèges et 3 lycées susceptibles de contribuer à l'amélioration des conditions de scolarisation des élèves, a affirmé le wali de Laghouat, Mohamed Benmalek, en marge d'une récente visite de terrain dans la commune de Sidi Makhlof. Le wali a procédé, au niveau de la même collectivité locale, à la pose de la première pierre de projets de réalisation d'une école primaire type 2 dotée d'une cantine scolaire, ainsi que de deux collèges. Au cours de sa tournée, il s'est également enquis de l'avancement des travaux de réalisation d'un centre de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA), après la relance du projet qui était à l'arrêt, selon les explications fournies sur place. Des procédures ont été prises par les autorités locales pour lever les obstacles entravant sa réalisation, a-t-on fait savoir. Le centre disposera de toutes les installations pédagogiques et commodités nécessaires pour former une main-d'œuvre qualifiée répondant aux exigences du marché du travail, a indiqué la même source. Le chef de l'exécutif local a, à l'issue de la visite, insisté sur l'accélération du rythme des travaux et le respect des délais de réception de ces projets.

SPORTS

APRÈS UNE SAISON ÉPOUSTOUFLANTE AVEC FEYENOORD

Hadj Moussa, un possible adieu émouvant au « De Kuip »

Le stade mythique de Feyenoord Rotterdam a peut-être assisté à l'une des dernières apparitions d'Anis Hadj Moussa sous les couleurs du club néerlandais. Lors de l'ultime rencontre disputée cette saison à domicile, les supporters du « De Kuip » ont une nouvelle fois célébré, dimanche soir, le talent de l'international algérien, auteur d'un but plein de vitesse et de sang-froid face à AZ Alkmaar.

Dans une rencontre ouverte, Hadj Moussa a parfaitement exploité les espaces laissés par la défense adverse. Lancé en profondeur après une transition rapide, l'ailier algérien a fait parler sa pointe de vitesse avant de se présenter seul face au gardien. Avec beaucoup de lucidité, il a conclu l'action d'un tir précis pour remettre les deux équipes à égalité (1-1), déclenchant l'enthousiasme des tribunes rotterdamoises.

Ce nouveau but vient confirmer la progression impressionnante du joueur algérien cette saison. À une journée de la fin du championnat, Hadj Moussa totalise



PHS : DR

désormais 19 contributions décisives avec Feyenoord, entre buts et passes décisives. Un bilan supérieur à celui de l'exercice précédent, qu'il avait achevé avec 14 contributions offensives.

Au-delà des statistiques, c'est surtout l'évolution de sa cote sur le marché européen qui attire l'attention. Recruté pour environ 3,5 millions d'euros, le joueur représente aujourd'hui une véritable réussite sportive et financière pour le club néerlandais. Sa valeur marchande dépasserait désormais les 20 millions d'euros, preuve de l'impact qu'il a su avoir en Eredivisie grâce à ses qualités de percussion, sa vitesse et sa capacité à faire la différence dans les grands rendez-vous.

Feyenoord s'est forgé, au fil des années, une réputation de club formateur et vendeur, capable de valoriser ses talents avant de les céder aux grands

championnats européens. Dans cette logique, Anis Hadj Moussa apparaît déjà comme l'un des prochains dossiers chauds du mercato estival.

L'été pourrait d'ailleurs constituer un tournant majeur dans la carrière du joueur algérien. Une éventuelle participation avec la sélection algérienne à la prochaine Coupe du monde représenterait une vitrine idéale pour renforcer encore davantage sa visibilité internationale et attirer de nouveaux prétendants parmi les grands clubs européens.

À Rotterdam, beaucoup commencent ainsi à se demander si ce but inscrit au « De Kuip » n'était pas tout simplement une scène d'adieu avant un nouveau chapitre dans la carrière prometteuse du talent algérien.

Hakim S.

TITULARISÉ APRÈS UNE LONGUE CONVALESCENCE

Reprise encourageante pour Hadjam

Après plusieurs mois d'éloignement des terrains, Jaouen Hadjam a retrouvé une place de titulaire, dimanche, avec BSC Young Boys, une première depuis sa blessure contractée lors d'un match de l'équipe nationale face au Burkina Faso, dans le cadre de la deuxième journée de la Coupe d'Afrique des Nations, rencontre qu'il avait dû quitter prématurément dès la 12e minute.

Quatre mois et douze jours plus tard, le latéral algérien a rejoué d'entrée contre FC Basel, signant ainsi une étape importante dans son processus de récupération. Aligné dans le onze de départ de son équipe, il a disputé environ 70 minutes d'une rencontre globalement maîtrisée, affichant un niveau encourageant pour un joueur revenant d'une longue période d'indisponibilité.

Au-delà du résultat, c'est surtout la manière qui retient l'attention. Sans excès de prudence visible, Hadjam a montré une activité correcte sur son couloir, alternant phases



défensives appliquées et projections offensives mesurées. Une performance rassurante, même si une certaine réserve dans ses gestes reste compréhensible après une telle absence des terrains.

Le joueur algérien a suivi un protocole de reprise progressif

et méthodique. Avant de retrouver une place dans le onze de départ, il avait déjà effectué des apparitions en matchs amicaux, puis des entrées en jeu en tant que remplaçant. Cette montée en charge progressive témoigne d'une gestion prudente de sa

condition physique, visant à éviter toute rechute.

Avec encore deux rencontres à disputer avant la fin de la saison, Hadjam aura l'occasion d'accumuler du temps de jeu supplémentaire. Un facteur essentiel pour retrouver pleinement son rythme compétitif, alors que la régularité des minutes jouées reste déterminante dans ce type de retour après blessure.

Au-delà de l'enjeu immédiat en club, l'objectif est clairement affiché : être prêt pour les prochaines échéances internationales avec l'équipe nationale. Dans cette perspective, chaque minute disputée d'ici la fin de saison représente une étape supplémentaire vers un retour à 100 % de ses capacités.

Pour Hadjam, ce retour progressif n'est donc qu'un début. Le véritable défi sera désormais de retrouver de la continuité, condition indispensable pour redevenir un élément fiable et performant, aussi bien en club que sur la scène internationale.

H. S.

ALORS QUE LE TECHNICIEN TUNISIEN NE FAIT PAS L'UNANIMITÉ AU "DOYEN"

Le président du MC Alger réaffirme sa confiance en Ben Yahia

Dans un contexte où les résultats et les choix techniques suscitent régulièrement débats et spéculations, le président du MC Alger, Hakim Hadj Redjem, a tenu à clarifier la situation autour de l'entraîneur Khaled Ben Yahia, lors d'une intervention accordée à la Radio Algérie Internationale. Des déclarations marquées par un message central : la continuité et la stabilité restent les piliers du projet sportif du club algérois.



Khaled Ben Yahia

Le président du MCA a d'abord rappelé un point essentiel concernant l'avenir de son entraîneur : Ben Yahia est, selon lui, toujours lié au club par un contrat officiel courant jusqu'à la fin de la saison prochaine. Une manière de couper court aux rumeurs de changement à court terme et de réaffirmer la solidité de l'engagement entre les deux parties.

Hakim Hadj Redjem n'a pas seulement évoqué l'aspect contractuel. Il a également insisté sur la nature particulière de lien entre l'entraîneur tunisien et le

club. Il a décrit une relation « exceptionnelle et très spéciale », soulignant l'implication constante de Ben Yahia, toujours prêt à répondre aux sollicitations du club sans hésitation.

Selon lui, l'entraîneur ressent un véritable attachement au MCA et évolue dans un environnement où il se sent pleinement à l'aise.

LA STABILITÉ COMME PRIORITÉ STRATÉGIQUE

Au-delà du cas individuel de l'entraîneur, le président du Mouloudia, dont le club vient de s'offrir un 10e titre de champion d'Algérie, a élargi son propos à la gestion globale du projet sportif. Il a insisté sur un point qu'il juge fondamental dans le football moderne : la stabilité technique.

Changer d'entraîneur tous les deux ou trois mois, selon lui, est incompatible avec les exigences du haut niveau. Le dirigeant plaide ainsi pour une vision à long terme, basée sur la continuité du travail et la cohérence du projet sportif.

Dans ses déclarations, Hadj Redjem a rappelé que le football de haut niveau ne peut se construire sans planification rigoureuse. Selon lui, la performance dépend avant tout de la programmation, de la stabilité du staff technique et de la patience accordée au travail.

Ce discours s'inscrit dans une volonté claire : protéger le projet sportif du club contre les pressions immédiates et les réactions impulsives souvent liées aux résultats.

À travers cette sortie médiatique, le président du MCA cherche avant tout à apaiser le climat autour de l'équipe et de son entraîneur. En réaffirmant sa confiance en Khaled Ben Yahia, il envoie un signal de continuité à l'ensemble du club et de ses supporters.

En vue d'une prochaine saison, où les attentes seront élevées, le message est clair : la direction mise sur la stabilité comme levier principal de réussite.

Hakim S.

FINALE DE LA COUPE DE LA CONFÉDÉRATION 46.000 supporters autorisés à assister au match retour

Le Zamalek SC, a reçu le feu vert des autorités égyptiennes, pour la présence de 46.000 supporters en finale (retour) de la Coupe de la Confédération africaine, le samedi 16 mai face à l'USM Alger, au stade international du Caire (19h00, heure algérienne), rapporte les médias locaux ce dimanche. Les organisateurs ont également réservé un quota de 2000 billets pour les supporters de l'USMA, précise la même source. Lors de la première manche, disputée samedi soir au stade olympique du 5-Juillet d'Alger, l'USMA s'est imposée sur le score de 1 à 0, grâce à un penalty transformé par Ahmed Khaldi, dans le temps additionnel (90'+7). L'USMA s'est qualifiée pour la finale en éliminant les Marocains de l'Olympique Safi (aller : 0-0, retour : 1-1), alors que le Zamalek SC a passé l'écueil de l'autre représentant algérien, le CR Belouizdad (aller : 1-0, retour : 0-0). Le vainqueur de cette édition empochera une prime de 4 millions de dollars, alors que le perdant aura la moitié (2 millions de dollars).

CAN U17

Les cadets algériens poursuivent leur préparation à Sidi Moussa

La sélection nationale des moins de 17 ans (U17) poursuit son stage de préparation au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger), en vue de sa participation à la Coupe d'Afrique des nations CAN-2026 de la catégorie, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF). Lors de la troisième journée de regroupement, dimanche, les joueurs ont effectué des examens médicaux au niveau du pavillon médical du Centre, sous la supervision du médecin fédéral, Mohamed Khalil Mouden. En soirée, le sélectionneur national, Amine Ghimouz, a programmé un match d'application entre les joueurs sur l'une des pelouses du Centre technique national.

En prévision de la phase finale (13 mai-2 juin au Maroc), le sélectionneur national Amine Ghimouz a retenu 26 joueurs. La liste est marquée par la présence de plusieurs joueurs évoluant dans des clubs européens, notamment Yanis Messaoudi (AC Milan), Rayane Zidane (Bayer Leverkusen), Mahdi Machlout (Inter Milan) et Mouhammed Valmy (Stade Rennais). Versée dans le groupe D à l'issue du tirage au sort, la sélection algérienne évoluera aux côtés du Sénégal, du Ghana et de l'Afrique du Sud. Elle entamera la compétition le 14 mai face au Ghana à partir de 20h00. Les cadets algériens enchaîneront contre l'Afrique du Sud le 17 mai à 17h00, avant de boucler la phase de poules face au Sénégal le 20 mai à 20h00. Les 16 équipes qualifiées pour la CAN-2026 ont été réparties en quatre groupes de quatre. Les deux premières équipes de chaque groupe se qualifieront pour la phase à élimination directe. Par ailleurs, les huit équipes atteignant les quarts de finale se qualifieront pour la Coupe du Monde 2026 U17 de la FIFA. Des matchs de barrage supplémentaires opposant les équipes classées troisièmes de leur groupe permettront d'attribuer les deux dernières places qualificatives pour le tournoi mondial.

H. S.

Rencontre au sommet entre la JS Saoura et le CR Belouizdad à Béchar

La rencontre au sommet entre la JS Saoura et le CR Belouizdad sera au centre de toutes les attentions mardi à Béchar (20h00), à l'occasion de la mise à jour du championnat de Ligue 1 Mobilis de football. Un rendez-vous crucial dans la course au podium et aux places continentales. Installée à la deuxième place avec 50 points, la JSS abordera cette affiche avec l'ambition de préserver son statut de dauphin et de se rapprocher davantage d'une qualification pour la prochaine Ligue des champions africaine.

Invaincus depuis six rencontres, les Jaune et Vert restent sur une dynamique positive qui leur permet d'entrevoir la fin de saison avec sérénité et confiance. En face, le CR Belouizdad joue sans doute l'une de ses cartes les plus importantes dans la bataille pour le podium. Quatrième avec 44 unités, les Belouizdads tenteront ainsi de sauver leur saison en décrochant une place qualificative à une compétition continentale, dans un duel qui s'annonce intense et très disputé. De son côté, l'USM Alger (13e, 29 pts) retrouvera le championnat avec un moral au beau fixe après son succès obtenu samedi soir face au Zamalek (1-0), au stade olympique du 5-Juillet, lors de la finale aller de la Coupe de la Confédération africaine. Portés par cette précieuse victoire avant le rendez-vous décisif prévu le samedi 16 mai au stade international

LIGUE 1 MOBILIS (MISE À JOUR)



du Caire (19h00, heure algérienne), les Rouge et Noir accueilleront l'ES Mostaganem (15e, 17 pts), déjà reléguée. Les Algérois chercheront, au stade du 5-Juillet (19h00), à améliorer leur classement tout en validant quasiment leur maintien parmi l'élite. Toutefois, l'entraîneur sénégalais de l'USMA pourrait effectuer une large revue d'effectif afin de préserver ses cadres en prévision de la manche retour face au Zamalek. Un 11 remanié est ainsi attendu

contre une formation mostaganémoise qui évoluera sans véritable pression après avoir officiellement quitté la Ligue 1.

Le programme (Mardi 12 mai 2026)
- **27e journée** : USM Alger - ES Mostaganem 19h00
- **19e journée** : JS Saoura - CR Belouizdad 20h00

LIGUE 2 AMATEUR

Le programme complet des play-offs dévoilé

La Ligue nationale de football amateur (LNFA) a dévoilé le programme complet des demi-finales des play-offs, mettant aux prises le CA Batna, le CR Temouchent, l'USM El Harrach et l'US Chaouia, les quatre formations en lice pour décrocher le dernier ticket à la Ligue 1 Mobilis. La première affiche opposera l'US Chaouia à l'USM El Harrach, samedi 16 mai à 17h00, au stade Miloud Hadeff d'Oran,

un duel qui promet entre deux équipes historiques du football algérien. Dans l'autre demi-finale, le CA Batna sera opposé au CR Temouchent, samedi à 17h00, au stade Nelson Mandela de Baraki. La finale des play-offs se déroulera le mercredi 20 mai (17h00) au stade Hocine Ait Ahmed de Tizi-Ouzou. Pour rappel, les matchs se dérouleront sans la présence du public.

Programme des Play-offs : Demi-finales :
- **Samedi 16 mai à 17h00, au stade Nelson Mandela (Baraki) (Match 1)** : CA Batna - CR Temouchent
- **Samedi 16 mai 2026 à 17h00, au stade Miloud Hadeff (Oran). (Match 2)** : USM El Harrach-US Chaouia
- **Finale : Mercredi 20 mai à 17h00, au stade Hocine Ait Ahmed (Tizi-Ouzou)** : Vainqueur Match 1 vs Vainqueur Match 2.

FAF

23 candidates retenues pour la licence CAF A féminine

Vingt trois (23) candidates ont été retenues pour un stage de formation en vue de l'obtention de la licence d'entraîneur CAF A féminine, au titre de la saison 2026-2027, a annoncé la Direction technique nationale (DTN) de la Fédération algérienne de football (FAF). Le déroulement du premier Module 1 de cette formation aura lieu du 21 au 25 juin 2026 au Centre technique national de Sidi Moussa, souligne la FAF sur son site officiel. Il s'agit d'une initiative inédite en

Algérie, visant à promouvoir le développement du football féminin et à renforcer les compétences techniques des encadrateuses, conformément aux standards de la Confédération africaine de football (CAF), a précisé la même source. Les candidates devront être titulaires de la licence CAF B ou d'un diplôme reconnu équivalent et justifier d'au moins deux (02) années d'expérience dans le domaine de l'entraînement (à compter de l'obtention du diplôme).

LIGUE 1 TUNISIENNE

Le Club Africain sacré champion

Le Club africain a remporté le titre de champion de Tunisie de football, saison 2025-2026, grâce à sa victoire dans le derby face à l'ES Tunis (1-0), dimanche au stade Hamadi-Agrebi de Radès, lors de la 29e et avant-dernière journée de la compétition. L'unique but de la partie a été inscrit dans le temps additionnel par le défenseur, Ghaïth Zaâlouni (90'+14). Le Club Africain a terminé le match en infériorité numérique après l'expulsion de l'attaquant congolais, Philippe Kinzumbi. Le Club Africain renoue avec le titre, après 11 années de disette. En revanche, l'EST où évoluent les trois joueurs algériens : Mohamed Amine Tougaï, Youcef Bellaïl et Kocella Boualia, reste engagée en Coupe de Tunisie, où il rencontrera en 1/8es de finale, en déplacement l'ES Metlaoui, le dimanche 17 mai. Grâce à ce succès précieux, le 19e de la saison, le Club Africain compte désormais 65 points, soit cinq points d'avance sur l'Espérance de Tunis (60 pts) et six sur le CS Sfaxien (59 pts) à une journée de la fin.

NATATION

Jaouad Syoud réalise le minima pour les Mondiaux

Le nageur algérien Jaouad Syoud a réalisé les minima de participation aux Championnats du monde de natation (catégorie "B"), dans les cinq épreuves individuelles qu'il a gagnées, lors de sa participation à la 17e édition des Championnats d'Afrique de natation, dont les épreuves se sont achevées dimanche au Complexe olympique Miloud-Hadeff, à Oran, a indiqué l'entraîneur national des seniors. Le nageur algérien a réalisé une performance remarquable, remportant six médailles d'or, dont cinq en individuel et une dans les épreuves par équipes. Ses titres individuels ont été obtenus dans les spécialités du 50 m dos, du 200 m quatre nages, du 200 m papillon, du 200 m brasse et du 400 m quatre nages, auxquels s'ajoute la médaille d'or du relais masculin 4x100 m quatre nages. Cette moisson lui a permis de décrocher le prix du meilleur nageur de la compétition, indique-t-on. L'entraîneur national, Mouloud Bouchendouka, a précisé dans une déclaration à l'APS que Syoud a été le seul nageur algérien qui a réussi les minima qualificatifs pour les Championnats du monde dans la catégorie "B", ce qui reflète le niveau technique remarquable qu'il a affiché au cours du championnat continental. Ces résultats confirment la place importante qu'occupe désormais Jaouad Syoud sur la scène africaine et renforcent les espoirs de l'équipe nationale algérienne de réussir une participation honorable, lors des prochaines échéances internationales, notamment les Championnats du monde de natation, selon les spécialistes.

OPEN AFRICAIN DE JUDO D'ALGER

Les clubs nationaux peuvent participer

Les club nationaux désirant participer au tournoi international "Open Africain d'Alger", prévu du 22 au 24 mai au Complexe Olympique Mohamed Boudiaf, peuvent le faire, à condition de remplir certains critères, a annoncé dimanche, la Fédération algérienne de judo (FAJ). Parmi eux, la nécessité que l'athlète engagé figure parmi les huit premiers au classement national, dans sa catégorie d'âge, ou alors, disposer d'une licence sportive pendant trois années consécutives. "Il est possible également d'engager des judokas disposant d'une licence internationale FIJ", a ajouté l'instance fédérale dans un bref communiqué, diffusé sur son site officiel. Une douzaine de pays ont déjà confirmé leur participation à l'Open africain d'Alger, en attendant l'engagement des nations restantes, ce qui devrait porter le nombre total à une trentaine de pays, selon les organisateurs. Outre le Niger et l'Afrique du Sud, plusieurs autres pays d'Europe, d'Amérique et d'Asie ont confirmé, en effet, leur engagement dans cette compétition, ouverte aux cadets, juniors et seniors des deux sexes, à l'image de Malte, la Belgique, la Russie, la Grande Bretagne, le Canada, l'Arabie Saoudite et le Kirghizistan. La compétition débute par les épreuves des juniors, prévues le 22 mai et qui seront directement suivies par les épreuves des cadets, programmées le lendemain, avant de laisser place aux épreuves des seniors, prévues le 24 mai, en clôture de la compétition.

APRÈS LA DÉBÂCLE À TIZI OUZOU

Hassen Hamar prêche la résilience à l'Entente de Sétif

Dans un contexte sportif particulièrement tendu, l'ancien président de l'ES Sétif, Hassen Hamar, est sorti de son silence pour adresser un message fort aux supporters. Une prise de parole chargée d'émotion, alors que le club traverse l'une des saisons les plus difficiles de ces dernières années et lutte pour son maintien, après une lourde défaite concédée vendredi dernier sur la pelouse de la JS Kabylie (5-1).

La défaite à Tizi Ouzou a agi comme un électrochoc. Dominée dans tous les compartiments du jeu, l'Entente a subi un revers sévère qui a accentué ses difficultés au classement. Le

club, habitué aux titres et aux compétitions africaines, se retrouve désormais plongé dans une lutte inattendue pour sa survie sportive.

Dans ce contexte, la sortie de Hamar résonne comme un appel à la cohésion générale autour d'un club fragilisé mais encore debout.

UN MESSAGE DE FOI ET DE RÉSILIENCE

S'adressant directement aux supporters, l'ancien dirigeant, architecte de la Ligue des champions remportée par l'Aigle noir en 2014, a voulu raviver l'esprit de résistance qui a toujours caractérisé le club sétifien :

« Le grand tombe malade mais ne meurt jamais », rappelle-t-il, en insistant sur l'idée que la crise actuelle ne représente qu'une étape passagère dans l'histoire du club.

Pour Hamar, l'Entente n'est pas seulement une équipe de football, mais un véritable symbole identitaire, construit par des générations de supporters, de dirigeants et de joueurs. Il exhorte ainsi les fans à ne pas céder au découragement et à maintenir leur soutien indéfectible.

Le message insiste particulièrement sur la notion de solidarité. Dans un moment où les critiques se multiplient et où la pression sportive s'intensifie, Hamar appelle à dépasser les tensions internes.

Selon lui, le véritable capital du club ne se trouve pas dans ses finances, mais dans la fer-

veur de ses supporters. Il invite ainsi à transformer la frustration en énergie positive, rappelant que les plus grandes réussites de l'Entente ont souvent été précédées de périodes de crise.

UN CLUB HABITUÉ À RENAÎTRE

Club historique du football algérien et continental, l'Entente Sportive Sétifienne a connu de nombreux cycles, alternant gloire et turbulences. Hassen Hamar rappelle que l'histoire du club a toujours été marquée par sa capacité à rebondir dans les moments les plus sombres. « Le club ne s'effondre pas, il se relève toujours pour réécrire son histoire », affirme-t-il, confiant dans la capacité du groupe à retrouver rapidement des couleurs.

Alors que la saison entre dans sa phase critique, l'ESS joue désormais bien plus que des matchs : elle joue son maintien, mais aussi une part de son identité sportive. Le message de son ancien boss vise à éviter l'enfermement dans la spirale négative et à replacer le club dans une dynamique de reconstruction collective.

Si les résultats restent préoccupants, Hamar veut croire à un sursaut. Pour lui, la clé réside dans l'unité : celle des joueurs, du staff et surtout d'un public réputé pour sa fidélité, même dans les moments les plus difficiles.

DTN

Lancement du 1er module de la formation fédérale des analystes vidéo

La Direction technique nationale (DTN) de la Fédération algérienne de football (FAF) a lancé, dimanche au Centre technique régional de Tlemcen, la formation fédérale des analystes vidéo (Niveau 2), pour le compte de la saison 2025/2026, destinée au premier groupe, a indiqué la FAF sur son site officiel. La cérémonie d'ouverture a été présidée par le Directeur technique national, Ali Mouceur, qui a souhaité la bienvenue aux participants, avant de mettre en avant l'importance grandissante du rôle de l'analyste vidéo au sein des clubs et des différentes sélections nationales. Ce premier module est animé par Samir Gouendouz, analyste vidéo au sein du RC Strasbourg (France), lequel a présenté les principaux axes du programme de formation. Le premier groupe a réuni les analystes vidéo issus des clubs de Ligue 1 ainsi que ceux des jeunes sélections nationales. Cette première session se poursuivra jusqu'à mardi, tandis que le deuxième groupe effectuera sa formation de mercredi à vendredi.

LIGA

Le Barça domine le Real et conserve sa couronne

Le FC Barcelone reste Roi d'Espagne! Le géant catalan a décroché dimanche son 29e titre en Liga en s'imposant (2-0) dans le Clasico face au Real Madrid, affirmant un peu plus sa domination actuelle sur son éternel rival, condamné à une saison blanche.

La fête fut totale, dimanche soir sur la pelouse du Camp Nou, qui retrouvait le goût d'un Clasico pour la première fois depuis trois ans (pour cause de travaux). Elle devrait se terminer très tard, et elle a commencé très tôt, alors qu'un nul suffisait en théorie aux Catalans, leaders de Liga avec 11 points d'avance - désormais 14 - pour sceller leur deuxième sacre consécutif et plonger leurs éternels rivaux madrilènes dans une crise sans fin. Les hommes d'Hansi Flick, endeuillé quelques heures plus tôt par la mort de son père mais présent tout de même sur son banc, ont en effet bouclé l'affaire en moins de vingt minutes, ne laissant aucun espoir aux Merengues, condamnés officiellement à l'affront d'une deuxième saison sans titre majeur. En l'absence du prodige blaugrana Lamine Yamal, touché aux ischio-jambiers, c'est l'ailier anglais Marcus Rashford qui a lancé le feu d'artifice barcelonais avec un coup franc en pleine lucarne (9e, 1-0). L'attaquant espagnol Ferran Torres, à nouveau préféré à Robert Lewandowski, l'a prolongé après une déviation géniale de Dani Olmo en pivot (19e, 2-0).

Les festivités dureront sûrement jusque tard dans la nuit en Catalogne, tandis que la saison, déjà longue, va devenir vraiment interminable pour la Maison Blanche, déjà en feu avant la rencontre après une semaine chaotique, marquée par deux altercations successives entre Aurélien Tchouaméni et Federico Valverde, mis au repos



forcé pendant deux semaines après un traumatisme crânien.

TRIOMPHE DU COLLECTIF

Elle avait pourtant remarquablement débuté, sous les ordres de Xabi Alonso, depuis remplacé par Alvaro Arbeloa, resté lui aussi sans solution face aux problèmes de fond d'un effectif "galactique" mal construit et trop dépendant des exploits individuels de ses stars pour rivaliser avec la force collective barcelonaise. Porté alors par un Kylian Mbappé inarrêtable, absent dimanche car pas encore remis d'une blessure aux ischio-jambiers, le Real comptait même cinq points d'avance sur son éternel rival après sa victoire au match aller (2-1). Mais la dynamique s'est totalement inversée ensuite: le club merengue n'a pris que 47 points sur 72, quand Barcelone en a récolté 66. Cela s'est parfois joué à rien, à une parade de Joan Garcia, un coup de génie de Lamine Yamal, ou à un but de l'épaulé de Robert Lewandowski. Mais les

Blaugranas ont réussi un quasi sans-faute depuis leur revers au Bernabéu en octobre, avec 23 succès pour seulement deux défaites, tandis que les Merengues ont multiplié les fautes de parcours et les revers cinglants (Celta Vigo, Getafe, Majorque, Osasuna...). Restés fidèles jusqu'au bout à l'idée de jeu ultra-offensive de leur entraîneur, même lorsqu'elle leur a coûté des points, les Catalans ont été récompensés avant même le terme de la saison, et couronnés pour la première fois de leur histoire lors d'un Clasico.

Ils joueront désormais les trois dernières journées pour atteindre la barre symbolique des 100 points, ce qui n'a été réalisé seulement que deux fois, par le Real en 2011-12, puis par le Barça lui-même la saison suivante. L'entraîneur présent sur le banc madrilène à cette époque? Un certain José Mourinho, appelé aujourd'hui pour (re)venir au chevet d'un géant malade, et qui ne gagne plus.

PREMIER LEAGUE

Arsenal assomme West Ham et se rapproche du titre

Arsenal est sorti indemne d'un match piègeux, au final irrespirable, dimanche chez le reléguable en grand danger, West Ham (1-0), et file vers le titre à deux journées de la fin du championnat. Les Gunners ont été laborieux, pas très inspirés, sauvés par leur gardien David Raya à deux reprises, et ils ont fini par trouver la faille sur un tir de Leandro Trossard au milieu d'une forêt de joueurs (83e).

Dans une fin de match à couper le souffle, ils ont encaissé un but de Callum Wilson (90e+5) mais il a été invalidé par l'arbitre, après un long examen vidéo, en raison d'une faute commise sur Raya, gêné dans sa sortie. "On pensait avoir fait tout ce qu'il fallait pour revenir dans le match, et on nous l'a enlevé", a pesté le capitaine adverse Jarrod Bowen, remonté contre la décision arbitrale. "Quand on regarde l'écran pendant cinq minutes, on finit par trouver quelque chose. (...) Est-ce que je pense que c'est la bonne décision? Non". Cette décision du directeur du jeu peut plomber les

espoirs de maintien de West Ham, et valoir de l'or pour Arsenal, champion d'Angleterre pour la dernière fois en 2004. "On a dû puiser au plus profond de nous-mêmes, on a vraiment dû se battre et on a fini par y arriver, donc je suis vraiment, vraiment heureux", a réagi Martin Odegaard, passeur pour Trossard, au micro de Sky Sports.

Arsenal dispose de cinq points d'avance sur Manchester City, qui a disputé un match en moins, et d'un calendrier plus favorable avec Burnley et Crystal Palace pour finir, tandis que son dauphin devra se coltiner Bournemouth et Aston Villa dans les deux dernières journées. Le risque de relégation devient encore plus réel pour West Ham (18e, 36 pts) qui, lundi soir, va regarder avec angoisse le match de son concurrent, Tottenham (17e, 37 pts), contre Leeds (16e, 43 pts).

NOTTINGHAM MAINTENU

L'affiche de dimanche au London Stadium a été précédée par trois matches nuls,

Burnley-Aston Villa (2-2), Crystal Palace-Everton (1-1) et Nottingham Forest-Newcastle (1-1). Nottingham (15e, 43 pts) est allé chercher à la 88e minute le but de l'égalisation qui, combiné avec la défaite de West Ham plus tard, lui assure le maintien. L'équipe dirigée par Vitor Pereira a prolongé au passage sa série d'invincibilité en championnat, riche de huit matches désormais (4 victoires, 4 nuls). Celle-ci a vacillé quand Harvey Barnes, bien lancé par Jacob Ramsey, a pris le meilleur sur Matz Sels (74e, 1-0). Mais Elliot Anderson s'est arraché pour égaliser (88e, 1-1) contre son ancien club. Newcastle (13e, 46 pts), cinquième la saison dernière, voudra lui terminer au plus vite un exercice très décevant. "C'est l'histoire de notre saison: en fin de match, on recule, on subit la pression et, au final, on encaisse des buts, et cela nous a coûté cher aujourd'hui", a résumé Barnes auprès de BBC Radio 5 Live.

ASTON VILLA PATINE

Autre déçu du jour, Everton s'est fait rejoindre deux fois au

score à Crystal Palace, dont la dernière fois par Jean-Philippe Mateta (77e), buteur une douzaine de minutes après son entrée. Les Toffees, dixièmes, tournent au ralenti depuis un mois et demi avec deux défaites et trois nuls au compteur, ce qui rend plus incertain leur rêve de qualification européenne. "On peut dire que c'est une occasion manquée, mais nous sommes toujours en lice (pour l'Europe, NDLR), donc nous devons juste nous concentrer sur le prochain match", a réagi l'attaquant Beto sur Sky Sports. Aston Villa, le cinquième, ne traverse pas non plus la meilleure des périodes en Premier League, comme l'a prouvé le match nul sur le terrain de Burnley, l'avant-dernier déjà relégué.

Le futur finaliste de la Ligue Europa, le 20 mai contre Fribourg, a manqué l'occasion d'assurer la qualification pour la prochaine Ligue des champions, samedi. L'équipe d'Unai Emery compte toutefois quatre points d'avance sur l'actuel sixième, Bournemouth, avant les deux dernières journées.

SERIE A

Rien ne va plus pour l'AC Milan

L'AC Milan, à bout de souffle, va vivre une fin de saison crispante qui pourrait lui valoir une énième crise après sa déroute à domicile contre l'Atalanta Bergame (3-2), dimanche lors de la 36e journée du Championnat d'Italie. Quatrième avec 67 points, le Milan occupe toujours une place lui offrant un billet pour la prochaine Ligue des champions, son objectif minimal du début de saison. Mais sa dynamique n'augure rien de bon à deux journées du terme de la saison et la course pour les deux derniers billets pour la C1 reste indécise, avec quatre équipes se tenant en trois points. L'AC Milan a concédé sa cinquième défaite en huit matches. Les Milanais, qui avaient enchaîné 24 matches sans défaite en championnat entre août et février, sont en panne de confiance, à l'image de leur buteur Rafael Leao, muet depuis deux mois et conspué par San Siro à sa sorte de terrain à l'heure de jeu. L'équipe de Massimiliano Allegri a vécu une première période cauchemardesque. Elle a concédé un premier but à la 7e minute. Davide Zappacosta a doublé la mise à la 29e. Giacomo Raspadori a ajouté un troisième but en début de seconde période (52e), provoquant un exode hors de San Siro de milliers d'ultras, très remontés contre leurs dirigeants et leur propriétaire américain. Ils n'auront pas vu leur équipe se réveiller bien tardivement grâce à Strahinja Pavlovic (88e) et Christopher Nkunku, sur penalty (90e+4). "On s'est désuni après le deuxième but, c'est dommage car notre début de match était bon (...). On ne s'attendait pas à se retrouver dans cette situation, mais nous avons toujours notre destin en mains, cela commence par une victoire sur le terrain du Genoa le week-end prochain", a déclaré Allegri sur la plateforme DAZN.

LA FIORENTINA SAUVÉE

En attendant, au classement, l'AC Milan a été débordé par la Juventus Turin (3e, 68 pts), qui s'est imposée samedi à Lecce (1-0) et se retrouve à égalité avec l'AS Rome (5e, 67 pts), victorieuse à Parme (3-2), et de Côme (6e, 65 pts), venue à bout de Vérone (1-0).

Après ce succès sur le terrain de l'une de deux équipes reléguées en Serie B, Côme, deux ans après son retour en Serie A, est assurée de disputer la première compétition européenne de son histoire. La Fiorentina a elle assuré son maintien en Serie A grâce au point du nul contre le Genoa (0-0). La Viola a grappillé une place (15e) et totalise désormais 38 points, soit sept de plus que le 18e, la Cremonese, alors qu'il ne reste plus que deux journées à disputer. Au coup de sifflet final dans leur stade, les tifosi toscans ont sifflé leurs joueurs malgré la réussite de l'opération maintien. La saison 2025-26 de leur club avait en effet débuté avec des ambitions bien plus hautes avec l'arrivée l'été dernier au poste d'entraîneur de Stefano Pioli, passé notamment par l'AC Milan. Mais Pioli a été licencié début novembre en raison du calamiteux début de saison de son équipe qui était dernière avec seulement quatre points au moment de son départ après la 10e journée. Sous la conduite de Paolo Vanoli, la Fiorentina a repris des couleurs, signant notamment sa première victoire en championnat fin décembre et atteignant les quarts de finale de la Ligue Conférence, où elle a chuté face aux Anglais de Crystal Palace.

SUITE À DE NOMBREUX INCIDENTS PRÈS DES FRONTIÈRES DE PAYS DE L'OTAN

L'Estonie demande à Kiev « de mieux contrôler » ses drones

Après plusieurs chutes de drones ukrainiens en Estonie, en Lettonie, en Lituanie et en Finlande, Tallinn presse Kiev de mieux contrôler ses appareils.

Ces incidents, survenus dans un contexte d'attaques contre des sites russes proches de la région baltique, soulignent les risques pour les pays voisins de la Russie et pour l'espace aérien de l'OTAN. L'Estonie attend désormais des explications claires de la part de l'Ukraine. Le ministre estonien de la Défense, Hanno Pevkur, a estimé que les drones ukrainiens ne devaient pas se retrouver dans l'espace aérien estonien lors d'opérations visant le territoire russe. Tallinn veut donc traiter rapidement ce dossier avec Kiev, alors que les incidents se multiplient dans la région baltique. Le message envoyé par les autorités estoniennes porte d'abord sur la responsabilité de Kiev dans le contrôle de ses propres appareils. « Pour la partie ukrainienne, le moyen le plus simple de tenir ses drones à l'écart de notre territoire est de mieux contrôler ses activités », a déclaré Hanno Pevkur, cité par ERR. Pour Tallinn, la priorité est claire : l'Ukraine doit mieux encadrer les trajectoires de ses drones afin d'éviter qu'ils ne terminent leur course dans un pays voisin.

DES INCIDENTS QUI INQUIÈTENT LES PAYS BALTES, DONT L'UN DES DRONES A HEURTÉ UNE CHEMINÉE DE LA CENTRALE ÉLECTRIQUE D'AUVERE, PRÈS DE NARVA

Cette mise au point intervient après plusieurs incidents signalés ces derniers mois. En Estonie, des drones ukrainiens ont été repérés dans l'espace aérien du pays. En mars, l'un d'eux a heurté une cheminée de la centrale électrique d'Auvere, près de Narva, à proximité de la frontière russe. Un autre appareil serait tombé dans le comté de Tartu, tandis que des débris ont été retrouvés sur la côte nord du pays. Tallinn affirme pourtant ne pas avoir autorisé l'Ukraine à utiliser son territoire ou son espace aérien pour attaquer des sites russes. Les autres pays baltes tiennent le



même discours et refusent d'être présentés comme des participants directs aux opérations ukrainiennes. Mais la répétition des incidents fragilise cette position. La Lettonie est également touchée. Le 7 mai, un drone ukrainien s'est écrasé dans la zone d'un dépôt pétrolier à Rezekne, dans l'est du pays, endommageant quatre réservoirs. Deux autres drones seraient aussi tombés dans le pays. Pour tenter de répondre aux inquiétudes de ses partenaires, Kiev propose d'envoyer des experts dans les pays baltes afin de renforcer la sécurité aérienne. Le ministre ukrainien des Affaires étrangères, Andrii Sybaha, a évoqué cette possibilité après les incidents en Lettonie. Mais Tallinn reste prudent. Hanno Pevkur a indiqué, selon ERR, qu'il fallait d'abord clarifier « ce que cela signifiait exactement ».

MOSCOU ALERTE SUR LE RÔLE DE L'OTAN ET CONTRE SON IMPLICATION INDIRECTE DANS DES ATTAQUES

L'Estonie étudie aussi des solutions techniques. Hanno Pevkur a notamment évoqué des systèmes dits « kill switch », capables de détruire automatiquement ou à distance un drone qui s'écarte de sa

trajectoire, afin d'éviter qu'un appareil ukrainien ne tombe en territoire estonien ou dans un autre pays voisin. Sur le plan politique, Tallinn tente toutefois de maintenir sa ligne officielle. Le ministre estonien des Affaires étrangères, Margus Tsahkna, a réaffirmé que l'Ukraine avait, selon les autorités estoniennes, « le droit de frapper le territoire russe ». Moscou, de son côté, « met en garde contre une implication indirecte de l'OTAN dans ces attaques ». Le secrétaire du Conseil de sécurité russe, Sergueï Choïgou, avait déclaré en avril que soit les défenses aériennes occidentales se montrent inefficaces, soit les États baltes et la Finlande permettent délibérément l'utilisation de leur espace aérien.

Dans ce second cas, a-t-il averti, la Russie pourrait invoquer son droit à la légitime défense selon l'article 51 de la Charte des Nations unies. Ces incidents placent les pays baltes dans une situation délicate. Ils continuent de soutenir Kiev, mais les chutes répétées de drones montrent que les attaques ukrainiennes contre les infrastructures russes exposent aussi les territoires voisins à des risques directs, y compris pour les civils.

R. I.

ALLEMAGNE

Jusqu'à 20 millions de voyageurs menacés par des annulations de vols cet été

Près de 20 millions de voyageurs pourraient être touchés en Allemagne par des annulations de vols cet été. Selon l'Association des aéroports allemands, la hausse du kérosène pèse lourdement sur les compagnies, au point de rendre des liaisons difficilement rentables. Les vols low cost et les destinations secondaires seraient les premiers concernés. À l'approche de l'été, le transport aérien se prépare à une saison sous tension en Allemagne. Les aéroports alertent sur un risque d'annulations de vols pouvant toucher jusqu'à 20 millions de voyageurs. Le chiffre est avancé par l'ADV, l'Association des aéroports allemands. L'avertissement a été formulé par Ralph Beisel, le directeur général de l'ADV. Dans une interview au journal allemand Welt am Sonntag, il a expliqué que certains aéroports pourraient subir, dans le pire scénario, « une baisse de capacité de 10 % ». « Rapporté à l'ensemble des aéroports, cela toucherait 20 millions de passagers », a-t-il précisé. Au

cœur du problème se trouve le prix du kérosène. Il est « depuis plus de deux mois deux fois plus élevé qu'avant la guerre » au Moyen-Orient. Et l'ADV ne s'attend pas à une amélioration rapide. Ralph Beisel ne prévoit pas de « retour à la normale dans les prochains mois », ce qui maintient une forte pression sur les compagnies aériennes. Toutes les lignes ne sont pas exposées de la même manière. Les compagnies à bas coût et les destinations d'une moindre importance touristique seraient les plus menacées. Pour ces vols, la question n'est pas seulement de savoir si le carburant sera disponible, mais si les compagnies pourront encore les exploiter sans perdre d'argent. « Même si le kérosène reste disponible, les compagnies ne pourront pas exploiter de nombreux vols de façon rentable » aux niveaux de prix actuels, a résumé Ralph Beisel. Autrement dit, une pénurie n'est pas nécessaire pour provoquer des annulations : un carburant trop cher suffit à fragiliser une partie du programme estival. Cette ten-

sion s'inscrit dans un contexte énergétique déjà instable. Le conflit en Iran, débuté fin février, a entraîné la fermeture du détroit d'Ormuz, un point de passage essentiel pour les hydrocarbures. Cette situation alimente les craintes de pénuries de carburant pendant l'été. L'Union européenne affirme ne pas constater de manque à ce stade, mais dit se préparer à plusieurs scénarios.

UN SECTEUR EUROPÉEN DÉPENDANT ET VULNÉRABLE

Pour limiter les risques, l'Agence de l'Union européenne pour la sécurité aérienne, l'AESA, a ouvert la voie à l'utilisation du Jet A. Ce kérosène est produit aux États-Unis, mais il n'est pas distribué actuellement en Europe pour des raisons techniques. Cette solution d'urgence illustre la fragilité du secteur aérien européen, exposé à des approvisionnements extérieurs et à un marché énergétique instable. Les grandes compagnies sont déjà touchées. Lufthansa, premier groupe euro-

péen de transport aérien, a fortement réduit ses capacités de vols en avril. Le groupe a également fermé sa filiale régionale CityLine, en invoquant notamment la hausse des coûts du kérosène. Ces avertissements venus d'Allemagne contrastent avec le discours plus rassurant tenu en France. Le ministre français des Transports, Philippe Tabarot, a affirmé le 8 mai qu'il n'y aurait pas « d'annulations massives cet été ». Mais les inquiétudes exprimées par les aéroports allemands rappellent que le secteur aérien européen reste vulnérable aux chocs énergétiques et aux tensions sur les routes d'approvisionnement. Pour les voyageurs, le risque concerne surtout les vols low cost et certaines lignes secondaires. Pour les compagnies, l'enjeu est de préserver les programmes d'été malgré un carburant beaucoup plus cher. Enfin, pour les aéroports allemands, le message est clair : sans stabilisation du kérosène, la saison estivale pourrait être marquée par des suppressions de vols importantes. R. I.

EN CAS DE MENACE CONTRE KIM JONG-UN

La Corée du Nord légalise le recours à une riposte nucléaire automatique

La Corée du Nord a adopté un nouveau cadre légal concernant ses forces nucléaires, prévoyant notamment une riposte automatique si son système de commandement est menacé. Kim Jong-un a réaffirmé que Pyongyang ne comptait pas renoncer à son arsenal nucléaire malgré la pression américaine. La Constitution nord-coréenne prévoit désormais la possibilité d'une frappe nucléaire en cas de menace contre la vie du dirigeant Kim Jong-un, rapporte l'agence de presse sud-coréenne Yonhap. L'Assemblée populaire suprême a adopté une loi précisant les conditions d'emploi des forces nucléaires du pays. Le texte prévoit notamment qu'une frappe puisse être déclenchée automatiquement si la Corée du Nord fait l'objet d'une attaque. D'après KCNA, l'agence de presse nord-coréenne, une telle frappe peut être menée immédiatement afin de détruire l'origine d'une provocation, si le système de commandement et de contrôle des forces nucléaires est menacé par des forces hostiles.

LA LOI ACCORDE ÉGALEMENT À KIM JONG-UN UN COMMANDEMENT UNIFIÉ AINSI QUE L'ENSEMBLE DES POUVOIRS DÉCISIONNELS CONCERNANT LES ARMES NUCLÉAIRES.

Selon Yonhap, Kim Jong-un a publiquement réaffirmé sa détermination à ne pas abandonner l'arsenal nucléaire du pays. Il a accusé les États-Unis « de chercher non seulement la dénucléarisation de la Corée du Nord, mais aussi l'effondrement du système politique nord-coréen ». Le dirigeant nord-coréen a indiqué que Pyongyang n'avait pas l'intention de reprendre les négociations sur la dénucléarisation. Dans son discours devant l'Assemblée populaire suprême, Kim Jong-un a déclaré que l'objectif des États-Unis n'était pas seulement de faire disparaître les armes nucléaires nord-coréennes, mais aussi de contraindre la Corée du Nord à renoncer à ses moyens d'autodéfense ou à les affaiblir. Il a également critiqué la politique américaine de sanctions et de pression, présentée comme la plus importante jamais menée contre Pyongyang dans le but d'obtenir la dénucléarisation. Selon lui, cette approche relève d'une mauvaise évaluation de la situation par les adversaires de la Corée du Nord. Kim Jong-un a surtout souligné que le pays devait continuer à élargir le champ de ses opérations nucléaires tactiques afin de renforcer sa posture de combat nucléaire. Le dirigeant du Corée du Nord a précisé que l'inscription de cette politique nucléaire dans la loi revêtait une grande importance, car elle trace une ligne irréversible empêchant que la puissance nucléaire du pays soit utilisée comme objet de négociation. Il a ajouté qu'un changement des conditions politiques et militaires dans la péninsule coréenne, ainsi que de l'environnement politique international, serait nécessaire pour envisager une modification de cette politique nucléaire nord-coréenne. L'Assemblée populaire suprême est l'organe suprême du pouvoir selon la Constitution nord-coréenne. Elle tient généralement une session plénière en mars ou en avril, principalement consacrée au budget et aux changements au sein du gouvernement. R. I.

LE SECTEUR MARITIME ET L'ÉGLISE ORTHODOXE DANS LE VISEUR DE BRUXELLES

L'UE prépare un 21^e paquet de sanctions contre la Russie

L'Union européenne préparerait un nouveau paquet de sanctions contre Moscou. Les mesures viseraient en priorité les navires liés au transport du pétrole russe, mais aussi des banques, des entreprises du secteur militaire et des représentants de l'Église orthodoxe russe, tandis que plusieurs options restent encore en discussion au sein de l'UE.

Bruxelles s'apprête à ouvrir une nouvelle étape dans sa politique de sanctions contre la Russie, selon un article de Politico publié avant-hier, dimanche, citant des diplomates et responsables européens. « Le 21^e paquet de sanctions est encore en préparation, mais ses grandes lignes commencent déjà à se dessiner » rapporte la même source. La principale cible serait ce que Bruxelles appelle la « flotte fantôme » russe, terme utilisé par les Européens pour désigner des pétroliers, liés au transport du pétrole russe sur les marchés internationaux. L'UE présente son objectif comme « une tentative de restreindre les revenus tirés du pétrole russe et de maintenir la pression sur Moscou » dans le contexte des discussions autour d'un éventuel règlement de la crise ukrainienne. « Le nouveau paquet pourrait être présenté fin juin ou début juillet » selon la même source. Outre les navires, les restrictions pourraient viser aussi des banques russes, des institutions financières, des entreprises du complexe militaro-industriel, ainsi que des sociétés « accusées par l'UE de participer à la vente de céréales ukrainiennes ». L'Église orthodoxe russe et le secteur maritime dans le viseur de Bruxelles pourrait aussi revenir par plusieurs mesures politiquement « sensibles, déjà bloquées par certains États membres », rappelle la même source. Selon Politico, l'UE discute notamment « de sanctions contre des représentants de l'Église orthodoxe russe, dont le patriarche Cyrille ».



Ces mesures avaient auparavant été bloquées par le gouvernement hongrois dirigé par Viktor Orban. Elles pourraient désormais être relancées dans le cadre du futur paquet, avec une possible inclusion de l'Église orthodoxe russe et de son patriarche. Autre dossier délicat est celui des services maritimes. La Commission européenne pourrait de nouveau proposer « d'interdire la fourniture de services maritimes à des navires liés à la Russie » selon la même source. Cette mesure s'était jusqu'ici heurtée à l'opposition de Malte et de la Grèce, deux pays très concernés par ce secteur. Les responsables européens présentent ces restrictions comme « un moyen de maintenir la pression sur Moscou ». Politico cite le commissaire européen à l'Économie, Valdis Dombrovskis, selon lequel ce n'est « pas le moment d'affaiblir la pression » sur la Russie. De son côté, Moscou considère depuis le début que les sanctions occidentales sont illégales.

UN PAQUET ENCORE LOIN D'ÊTRE ACQUIS

Ce projet s'inscrit dans la continuité des

précédentes mesures européennes contre la Russie, le précédent, soit le 20^e paquet de sanctions, adopté le 23 avril, visait déjà des entreprises énergétiques russes, les ports de Mourmansk et de Touapsé, ainsi que 46 navires associés par Bruxelles à la « flotte fantôme ». L'UE avait aussi élargi les restrictions à l'exportation et introduit une interdiction complète des opérations avec des services crypto russes. La porte-parole du ministère russe des Affaires étrangères, Maria Zakharova, a qualifié ces démarches de « théâtre de l'absurde » et promis une réponse « dure » de Moscou. Le Premier ministre slovaque Robert Fico a également critiqué les sanctions européennes le 9 mai, estimant qu'elles renforcent la capacité d'autosuffisance de la Russie. Pour l'heure, rien n'est encore acté. L'adoption du 21^e paquet pourrait se heurter à des difficultés, car comme toujours, les sanctions exigent l'unanimité des États membres de l'Union européenne. Derrière la volonté affichée de Bruxelles, les divisions internes de l'UE restent donc un facteur décisif pour la suite du dossier.

R. I.

48^e SOMMET DE L'ASEAN

Priorité à l'énergie, la sécurité alimentaire et la résilience

Les dirigeants de l'ASEAN ont souligné la sécurité énergétique, la sécurité alimentaire et la sécurité des ressortissants de l'ASEAN dans le monde entier lors du 48^e sommet de l'ASEAN et des réunions connexes, a déclaré hier, le secrétaire général de l'ASEAN, Kao Kim Hourn. S'exprimant au Secrétariat de l'ASEAN, Kao a souligné les principaux résultats du sommet, qui s'est conclu vendredi aux Philippines. Concernant la sécurité énergétique, Kao a indiqué que les dirigeants régionaux avaient appelé au maintien de chaînes d'approvisionnement stables et fiables et à une transition accélérée vers les énergies renouvelables. Kao a souligné que les dirigeants ont insisté sur « la nécessité d'une ratification rapide de l'Accord de sécurité pétrolière de l'ASEAN ». Ils ont également mis l'accent sur « la mise en œuvre du réseau électrique de l'ASEAN afin de faciliter les échanges transfrontaliers d'électricité et de garantir un accès à l'énergie abordable dans les 11 États membres du bloc ». Concer-

nant la sécurité alimentaire, Kao a indiqué que les dirigeants ont plaidé pour des marchés ouverts et prévisibles, un renforcement de la connectivité des chaînes d'approvisionnement et un suivi

plus efficace des réserves alimentaires régionales. Kao a indiqué que les dirigeants avaient publié une déclaration sur la crise au Moyen-Orient, décrivant des mesures visant à « renforcer la

résilience de l'ASEAN » dans des domaines, citant, l'énergie, de l'alimentation, de la finance, des chaînes d'approvisionnement et de la protection de leurs ressortissants à l'étranger.

R. I.

PHILIPPINES

Le parlement approuve la destitution de la vice-présidente Sara Duterte

La Chambre des représentants des Philippines a obtenu hier, le nombre de voix requis pour destituer la vice-présidente philippine Sara Duterte. Les articles de mise en accusation seront transmis au Sénat pour le procès. Les parlementaires ont voté à 255 voix pour, 26 contre et 9 se sont abstenus. Les votes favorables ont atteint le seuil constitutionnel d'au moins un tiers des membres de la Chambre, soit 106 voix. Les articles de mise en accusation reprochent notamment à Sara des faits de corruption, de complots d'assassinat, d'incitation à la sédition et d'abus de pouvoir, et seront transmis au Sénat pour y être jugés. Les avocats de Sara ont déclaré lundi qu'ils étaient prêts pour une procédure de destitution lorsque le Sénat siègera en tant que cour de destitution, selon leur communiqué. L'équipe de la défense a déclaré qu'il incombe au parquet de prouver la culpabilité

du prévenu lors du procès en destitution. Selon les médias locaux, la Chambre des représentants des Philippines désignera mardi ou mercredi le parquet qui sera chargé du procès en destitution. En vertu de la Constitution philippine, le Sénat est seul compétent pour juger et prononcer une procédure de destitution. Si plus des deux tiers des sénateurs votent en faveur de la destitution, la personne concernée sera reconnue coupable, déchu de ses fonctions et interdite d'exercer toute fonction publique à vie. Sara était absente lors du vote en séance plénière. Les médias locaux ont rapporté que le bureau du président philippin avait approuvé sa demande de voyage à l'étranger du 2 au 15 mai. Plus tôt ce mois-ci, elle s'est rendue à La Haye, aux Pays-Bas, pour rendre visite à son père, Rodrigo Duterte, détenu à la Cour pénale internationale.

R. I.

LES MÉDIAS OCCIDENTAUX SUR LE DUO TRUMP-NETANYAHOU

« Une alliance fragilisée par la guerre contre l'Iran »

Donald Trump et Benjamin Netanyahu affichent leur unité malgré des tensions croissantes sur l'Iran. Les objectifs israélo-américains n'ont pas été atteints après plusieurs semaines de conflit. Le coût politique et stratégique de la guerre menace désormais les deux dirigeants. Benjamin Netanyahu avait affirmé le 6 mai courant être en « coordination totale » avec Donald Trump sur le dossier iranien. Pourtant, selon un article du Guardian paru le 9 mai, derrière cette communication affichée, « de nombreuses tensions émergent entre Washington et Tel Aviv après plusieurs semaines de guerre contre l'Iran et des négociations de cessez-le-feu menées sans véritable consultation israélienne ». Selon la publication, Netanyahu poussait depuis des années les États-Unis « à adopter une ligne militaire contre Téhéran ». Après le retrait américain de l'accord nucléaire iranien en 2018, durant le premier mandat de l'actuel locataire de la Maison Blanche, le Premier ministre israélien « aurait convaincu Donald Trump qu'une offensive conjointe permettrait d'affaiblir rapidement le gouvernement iranien ». Israël et plusieurs responsables américains estimaient alors que l'Iran ne serait pas capable de répondre efficacement à une attaque.

L'AFFAIBLISSEMENT DES DEUX DIRIGEANTS

Mais le conflit a pris une tournure bien différente. L'Iran a réussi à maintenir son appareil sécuritaire, à perturber le trafic dans le détroit d'Ormuz et à frapper des intérêts américains et alliés dans le Golfe. Les conséquences économiques mondiales et l'absence de chute du régime iranien ont progressivement refroidi la Maison Blanche. Selon plusieurs observateurs, Donald Trump chercherait désormais à prendre ses distances avec Netanyahu afin d'éviter d'être associé à un conflit devenu politiquement coûteux. Les États-Unis ont engagé des discussions indirectes avec Téhéran via des médiateurs régionaux, tandis qu'Israël se plaint d'être de moins en moins impliqué dans les négociations. Malgré ces désaccords, les deux dirigeants restent étroitement liés politiquement. Netanyahu joue sa survie électorale avant les prochaines élections israéliennes, tandis que Trump veut éviter qu'un enlèvement militaire ne fragilise davantage son camp avant les élections américaines. Pour plusieurs analystes, cette guerre pourrait finalement affaiblir durablement les deux hommes.

R. I.

POUR SURMONTER LES DÉFIS DE L'AFRIQUE DANS UN CONTEXTE D'INCERTITUDES MONDIALES

Des experts de l'ONU étudient des pistes

Des experts et des responsables des Nations unies (ONU) ont appelé à de nouvelles approches politiques qui placent l'inclusion sociale, la résilience et l'intégration régionale au cœur des stratégies de développement de l'Afrique pour surmonter les inégalités, le chômage des jeunes et l'accélération des menaces climatiques.



Ils ont lancé cet appel lors d'un dialogue politique mondial de haut niveau, sur le thème « Les voies de développement de l'Afrique dans un monde fragmenté », organisé vendredi par le Département des affaires économiques et sociales de l'ONU, en collaboration avec la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), dans la capitale éthiopienne, Addis-Abeba. Lors de ce dialogue politique, les experts ont notamment exploré des pistes pour promouvoir l'inclusion sociale, élargir les possibilités d'emploi pour les jeunes et renforcer l'intégration régionale afin de soutenir

la voie de l'Afrique vers une croissance inclusive et durable. S'adressant à l'assemblée, le secrétaire exécutif de la CEA, Claver Gatete, a déclaré que les chocs mondiaux continuent de mettre en évidence les vulnérabilités de l'Afrique, qu'il s'agisse des perturbations de l'approvisionnement en carburants et en engrais, des pressions inflationnistes ou des marges de manœuvre budgétaires limitées. Il a souligné la nécessité de répondre aux chocs immédiats et aux défis à long terme grâce à des corridors d'infrastructures stratégiques, une intégration

régionale plus poussée et une industrialisation accélérée. Gatete a souligné que la Zone de libre-échange continentale africaine et le travail de la CEA dans 94 chaînes de valeur régionales constituaient des voies concrètes pour stimuler le commerce, l'investissement et la production intra-africains. Avec la population la plus jeune et à la croissance la plus rapide au monde, des ressources naturelles abondantes et une coopération régionale croissante, les participants au dialogue ont déclaré que le continent recèle un potentiel important pour une transfor-

mation économique inclusive et durable.

Soulignant que la dette africaine constitue une préoccupation majeure, ils ont noté qu'elle s'élève à 1 200 milliards de dollars américains, et que 16 pays africains sont fortement exposés à des difficultés financières, ce qui limite les priorités budgétaires. De plus, les inégalités persistantes, les graves problèmes d'emploi des jeunes et l'accélération des impacts climatiques compromettent les progrès et exigent une attention urgente et coordonnée.

R. I.

GRACE AU TARIF ZÉRO DE LA CHINE ACCORDÉ AUX PAYS AFRICAINS

La Tanzanie mise sur la croissance de ses exportations et de son industrie

La Tanzanie s'attend à une augmentation des exportations, de la croissance industrielle et de la création d'emplois suite à la mise en œuvre par la Chine d'une politique de droits de douane nuls pour 53 pays africains, ont déclaré des responsables samedi. Ces remarques ont été faites lors d'une réunion sur le thème « Zéro droit de douane pour des opportunités partagées » organisée à l'intention des exportateurs tanzaniens dans la ville portuaire de Dar es Salaam. La ministre tanzanienne de l'Industrie et du Commerce, Judith Kapinga, a déclaré que cette initiative arrive à un moment crucial, alors que la Tanzanie renforce sa position dans le commerce régional et international grâce

à la diplomatie économique et aux réformes industrielles. Kapinga a déclaré que la Chine demeure l'un des partenaires commerciaux et d'investissement les plus stratégiques de la Tanzanie, la coopération bilatérale couvrant les infrastructures, l'industrie manufacturière, l'agriculture, l'exploitation minière et le tourisme. « Cette opportunité est vitale pour les entrepreneurs locaux, et nous sommes profondément reconnaissants à la Chine d'avoir ouvert ces portes au commerce », a déclaré le ministre. Elle a déclaré que le gouvernement tanzanien renforcerait la coordination entre les institutions, simplifierait les procédures commerciales et déploierait des systèmes axés sur la technologie pour soutenir les exportateurs ciblant le marché chinois. Le ministre a appelé le secteur privé à améliorer la qualité des produits et à investir dans la valeur ajoutée, l'innovation et le développement de la marque afin d'accroître sa compétitivité sur les marchés chinois et mondiaux. L'ambassadeur de Chine en Tanzanie, Chen Mingjian, a déclaré que la politique

de droits de douane nuls renforcerait considérablement la compétitivité des exportations tanzaniennes sur le marché chinois en éliminant les droits de douane sur des produits tels que le sésame, les noix de cajou et d'autres produits agricoles. Elle a ajouté que cette initiative soutiendrait également l'industrialisation de la Tanzanie en encourageant la transformation des produits agricoles, la logistique du froid et la croissance du secteur manufacturier. Cette politique devrait créer des emplois et améliorer les conditions de vie des agriculteurs, des petites entreprises et des travailleurs des secteurs de l'agriculture, de la transformation, de la logistique et du commerce. Les échanges bilatéraux entre la Chine et la Tanzanie ont atteint 11,28 milliards de dollars américains en 2025, soit une hausse de 27 % par rapport à l'année précédente, tandis que les échanges au premier trimestre 2026 ont progressé de 28,1 % pour s'établir à 2,905 milliards de dollars, a déclaré Chen.

R. I.

SÉNÉGAL - MAURITANIE

Le pont stratégique reliant les deux pays attendu d'ici fin 2026

Le ministre sénégalais des Infrastructures a exhorté à accélérer ces travaux, lors de sa récente visite au chantier du pont de Rosso, rapporte la presse. Accompagné de son homologue mauritanien, Déthié Fall a constaté que les travaux ont atteint 50% d'avancement. Le ministre a appelé les entreprises à intensifier leurs efforts pour atteindre un objectif intermédiaire de 90% de progression d'ici novembre. Ce projet vise à renforcer l'intégration régionale et les échanges transfrontaliers. Le pont constitue un élément clé du corridor Dakar-Nouakchott et devrait avoir un impact socio-économique significatif pour les populations locales.

R. I.

SELON LES MÉDIAS AU KENYA

«L'homme le plus riche d'Afrique envisage une raffinerie de pétrole de 650 000 b/j»

Aliko Dangote estime que la construction d'une raffinerie coûterait entre 15 et 17 milliards de dollars, d'après des propos relayés par la presse. «Je privilégie Mombasa car son port est beaucoup plus grand et plus profond», a-t-il indiqué lors

d'une interview, en comparant ce port kényan à celui de Tanga, en Tanzanie. «La balle est dans le camp du Président [kenyan] Ruto. Je suivrai ses directives», a ajouté M. Dangote. L'entrepreneur a souligné que la mise en œuvre du projet «nécessi-

terait le soutien des autorités kényanes, notamment l'attribution de terrains, des financements provenant de partenaires est-africains et une protection du marché contre la spéculation liée aux carburants à bas prix», selon les médias locaux.

R. I.

POUR AVOIR DYNAMISÉ LE SECTEUR MINIER GRÂCE À DES TECHNOLOGIES DE POINTE Un ministre zambien salue les entreprises chinoises

Le ministre zambien des Mines et du Développement des minéraux, Paul Kabuswe, a félicité les entreprises chinoises pour l'introduction de technologies de pointe visant à améliorer l'efficacité et la productivité du secteur minier du pays. S'exprimant lors de la mise en service d'une machine de forage de tunnel minier par la société chinoise NFC Africa Mining Plc dans le district de Kalulushi, province de Copperbelt, Kabuswe a déclaré que cette nouvelle technologie marque un changement majeur par rapport à la méthode traditionnelle d'exploitation minière par forage et dynamitage vers une technologie moderne de pointe. Il a déclaré que l'introduction de la machine de forage de tunnels miniers souterrains à rayon de braquage ultra-court était opportune, car elle permettrait de réduire le bruit et les contraintes liés au dynamitage et de prévenir les dommages aux infrastructures. Le ministre a par ailleurs félicité l'entreprise chinoise pour sa décision d'accroître ses investissements en Zambie, ajoutant que cet investissement permettra non seulement d'augmenter la production, mais aussi de créer de nouveaux emplois. Wang Jingjun, président de la société chinoise, a déclaré que cette technologie vise à faire passer l'exploitation minière du développement traditionnel par forage et dynamitage à une nouvelle ère d'exploitation minière intelligente, mécanique et par concassage de roches. Wang a ajouté que l'entreprise s'est toujours concentrée sur le progrès technologique dans l'industrie minière zambienne en adhérant à des pratiques minières sûres, écologiques et efficaces, et qu'elle s'engage à développer davantage de talents locaux dans la région. Environ 400 représentants, dont des fonctionnaires, des universitaires et des experts techniques, ont assisté à la cérémonie.

R. I.

FACE À UN RISQUE D'HANTAVIRUS Le Ghana renforce ses mesures

Le Ghana a annoncé avoir renforcé ses systèmes de surveillance afin de prévenir toute éventuelle épidémie d'hantavirus sur son territoire, a affirmé le Service de santé du Ghana dans un communiqué. Ce pays d'Afrique de l'Ouest n'a enregistré aucun cas de ce virus à la date du 7 mai et met tout en œuvre pour empêcher sa propagation sur son territoire, selon le communiqué. «Le Service de santé du Ghana, en s'appuyant sur ses structures, notamment la santé portuaire, et en collaboration avec ses partenaires sanitaires, a mis en place des mesures sanitaires préventives afin d'empêcher toute propagation éventuelle dans le pays», a signalé la même source. Le Service de santé du Ghana a indiqué être en train de mettre en œuvre un certain nombre de mesures de santé publique et de précaution pour empêcher le virus d'entrer dans le pays, et a signalé qu'il collabore avec l'Organisation mondiale de la santé et les réseaux internationaux de surveillance des maladies afin d'assurer un partage rapide des informations. Des cas d'infection par l'hantavirus ont été signalés sur un paquebot, où des cas suspects ont été identifiés, dont trois sont décédés.

R. I.

CINÉMA

"The Mandalorian and Grogu" signe le retour de Star Wars

Après sept ans d'absence sur grand écran, Star Wars revient au cinéma le 20 mai avec "The Mandalorian and Grogu", la suite des aventures du chasseur de prime Din Djarin (Pedro Pascal), popularisé par la série "The Mandalorian" sur Disney+.



La sortie du premier Star Wars depuis presque sept ans me donne l'occasion d'inviter des gens qui connaissent peut-être Grogu (surnommé "Baby Yoda") ou le Mandalorien, mais qui n'ont jamais vu un film Star Wars parce qu'ils étaient trop jeunes à l'époque", à découvrir l'univers mythique de la saga au cinéma, se réjouit le réalisateur, Jon Favreau.

Après trois saisons sur la plateforme de streaming Disney+, le Mandalorien Din Djarin, affublé d'une armure intégrale et d'un casque, est un redoutable guerrier et chasseur de prime travaillant au service de la République.

Alors que l'Empire a été défait, il est missionné pour traquer aux confins de l'univers les anciens dignitaires du régime, qui tentent de rétablir l'ordre ancien. Il est assisté dans sa mis-

sion par Grogu, un enfant issu de la même espèce que Yoda, qui lui aussi maîtrise la Force.

GRAND SPECTACLE

Jon Favreau, ancien acteur comique passé maître des films à grand spectacle depuis sa prise en main de la saga "Iron Man", est un fan absolu des effets spéciaux. "J'ai l'impression de faire un tour de magie. C'est un peu un retour à Méliès (l'un des premiers créateurs de trucages au cinéma, NDLR), c'est de l'illusion", s'enthousiasme-t-il.

Avec "The Mandalorian and Grogu", il a fait usage de toute la palette technique disponible, sans recours à l'intelligence artificielle promet-il, pour livrer un spectacle ambitieux. Une

bonne partie du long-métrage a aussi été tournée dans des décors réels.

"J'étais sur un plateau incroyable, en train de combattre des monstres marins, ce que seul un plateau de Jon Favreau peut offrir", raconte Pedro Pascal, 51 ans.

Ce dernier, qui a consolidé son statut de star internationale grâce à son rôle dans "The Mandalorian", a le visage intégralement caché par son casque la majeure partie du temps. Jouer dans ces conditions est "techniquement difficile, mais libérateur", soutient l'acteur.

En réalité, en plus de lui, trois voire quatre autres acteurs, dont des cascadeurs, endossent le costume du Mandalorien en fonction des scènes tournées.

RETOUR DES HUTTS

"On espère que tout se joue comme une performance unifiée. Et puis, Pedro est là en salle de montage. On travaille ensemble et il aide à choisir la façon dont, selon lui, le Mandalorien devrait bouger", explique Jon Favreau, qui rappelle que Dark Vader a lui-même été joué par plusieurs acteurs dans un même film. Le réalisateur a aussi profité de la technologie pour ressortir une figure mythique de l'univers Star Wars, à savoir le gangster Jabba the Hutt, dont on découvre la descendance. "Avec les anciennes technologies, il aurait été totalement impossible de montrer les Hutts en train de faire ce qu'ils font maintenant", avance-t-il. Les effets spéciaux ont par exemple permis de recréer "des systèmes musculaires, des textures et des simulations de Hutts en train de se battre", en étudiant les mouvements d'éléphants de mer ou de combattants sumo. "Et puis, c'était l'occasion de voir Nal Hutta, leur planète, dont on a entendu parler mais qu'on n'avait encore jamais vue en prises de vue réelles", se réjouit Jon Favreau. Une manière de jeter un pont entre la nouvelle et l'ancienne générations des fans de Star Wars, veut-il croire.

RELIZANE

Le spectacle « Factotum » remporte le prix du meilleur monodrame complet

Le spectacle de monodrame "Factotum" de la troupe Touyou El Eulma de Sétif a remporté, samedi soir à Relizane, le prix du meilleur spectacle de monodrame intégré, lors de la clôture de la deuxième édition des Journées théâtrales du monodrame. Le prix du meilleur rôle masculin a été attribué en ex æquo aux comédiens Sidi-Ahmed Fekir pour la pièce "Un artiste d'un autre temps" de la coopérative artistique El Adjouad Nass El Fordja de Boumerdès, et Mohamed El Aminé Chetah pour la pièce "Le Complexe" de l'Association Théâtre de la jeunesse et de l'enfance de Sidi Lahcen, dans la wilaya de Sidi Bel-Abbes. La jeune Chorouk Belounas a remporté le prix du meilleur rôle féminin pour son interprétation dans "Le Papillon" de la troupe Almas El Fen de Tébessa.

Le dramaturge Krime Bourfasia a obtenu le prix du meilleur texte théâtral pour "Un artiste d'un autre temps", tandis que le prix de la meilleure mise en scène a été décerné à l'artiste Ahmed Hichem Ghandi pour son spectacle "SDF", présenté par l'association Bouderga pour le théâtre d'El Bayadh. Durant trois jours (du 7 au 9 mai), neuf troupes spécialisées dans le monodrame, venues des wilayas de Sidi Bel-Abbes, El Bayadh, Tlemcen, Boumerdès, Tébessa, Sétif et Ouargla, ont participé à cette manifestation culturelle sous la supervision d'un jury composé d'artistes de théâtre, notamment Mohamed Fariméhdj, Rabie Oujaout et Lahcen Belahcen. Cette manifestation culturelle, placée sous le nom du regretté artiste Azzedine Medjoubi, a également été marquée par des ateliers de formation appliquée consacrés à l'écriture du monodrame au profit des passionnés de cet art (écriture dramatique, jeu d'acteur, mise en scène et scénographie), ainsi que par des conférences académiques animées par plusieurs spécialistes et enseignants universi-

taires.

Pour rappel, cette deuxième édition des Journées théâtrales du monodrame s'est tenue à la Maison de la culture Mohamed Issiakhem sous le slogan : "Entre mémoire et créativité naît le théâtre", à l'initiative de la direction de la Jeunesse et

des Sports en coordination avec l'association culturelle locale Jil Dahra.

Selon le directeur de la Jeunesse et des Sports, Ahmed Mahrouk, cette manifestation vise à encourager les jeunes à créer dans le domaine théâtral, à découvrir de nouveaux talents, à favoriser les échanges

d'expériences entre les participants venus des différentes wilayas du pays, ainsi qu'à offrir au public un espace de découverte et de plaisir autour de l'art dramatique, tout en dynamisant les activités culturelles dans la région.

PAYS-BAS

Un tableau volé par les nazis refait surface dans une maison

Une œuvre d'art spoliée par les nazis, appartenant à l'illustre collection Goudstikker, a refait surface chez la famille d'un collaborateur notoire de la SS aux Pays-Bas, a déclaré lundi à l'AFP le détective néerlandais spécialisé dans les vols d'œuvres d'art Arthur Brand. "Portrait d'une jeune fille", de l'artiste néerlandais Toon Kelder, était probablement accroché depuis des décennies dans la maison des descendants d'Hendrik Seyffardt, a déclaré M. Brand, qualifiant cette affaire de "cas le plus bizarre de toute ma carrière". Elle n'est pas sans rappeler la découverte qui avait fait la une des journaux du monde entier en 2025, lorsqu'un tableau du XVIIIe siècle volé lors d'un pillage par les nazis – également issu de la collection Goudstikker – était apparu dans une annonce immobilière en Argentine. Dans cette nouvelle affaire, M. Brand a déclaré avoir été contacté par un Néerlandais qui venait de découvrir deux secrets gla-

cieux : non seulement était-il un descendant de M. Seyffardt, mais sa famille avait également exposé pendant des années l'œuvre d'art issue du pillage. Cet homme, qui a souhaité garder l'anonymat, a déclaré à M. Brand avoir vu le tableau accroché dans le couloir de l'habitation de la petite-fille de M. Seyffardt. Ce dernier, assassiné par des résistants néerlandais en 1943, était l'un des collaborateurs les plus haut placés aux Pays-Bas, puisqu'il commandait une unité de la Waffen-SS composée de volontaires néerlandais sur le front de l'Est.

VOLÉ PAR GÖRING

Cependant, la source de M. Brand souhaitant que l'affaire soit rendue publique, il a contacté le détective réputé pour avoir résolu de nombreuses affaires de vol d'œuvres d'art.

La source a déclaré au quotidien néerlandais De Telegraaf : "J'ai honte. Le tableau devrait être restitué aux héritiers de Goudstikker." La grand-mère, citée par le quotidien, a déclaré que la famille se

demandait si le tableau devait être restitué aux héritiers de Goudstikker et a nié avoir su qu'il s'agissait d'une œuvre spoliée.

"Je l'ai reçu de ma mère. Maintenant que vous me mettez ainsi face à cette situation, je comprends que les héritiers de Goudstikker veulent récupérer le tableau. Je ne le savais pas", a-t-elle déclaré. M. Brand a alors mené sa propre enquête.

Cependant, la source de M. Brand souhaitant que l'affaire soit rendue publique, il a contacté le détective réputé pour avoir résolu de nombreuses affaires de vol d'œuvres d'art. La source a déclaré au quotidien néerlandais De Telegraaf : "J'ai honte. Le tableau devrait être restitué aux héritiers de Goudstikker."

La grand-mère, citée par le quotidien, a déclaré que la famille se demandait si le tableau devait être restitué aux héritiers de Goudstikker et a nié avoir su qu'il s'agissait d'une œuvre spoliée. "Je l'ai reçu de ma mère. Maintenant que vous me mettez ainsi face

à cette situation, je comprends que les héritiers de Goudstikker veulent récupérer le tableau. Je ne le savais pas", a-t-elle déclaré. M. Brand a alors mené sa propre enquête.

Le tableau porte une étiquette Goudstikker au dos et le numéro 92 est gravé sur le cadre. Il a alors fouillé les archives d'une vente aux enchères de 1940, lors de laquelle une partie de la collection Goudstikker, spoliée, avait été mise aux enchères, et a trouvé le lot numéro 92 : "Portrait d'une jeune fille" de Toon Kelder.

Hermann Göring, haut responsable nazi, avait pillé l'intégralité de la collection de Jacques Goudstikker lorsque ce marchand d'art s'était enfui en Angleterre en 1940. M. Brand suppose que le collaborateur néerlandais Seyffardt a acquis le tableau lors de la vente aux enchères de 1940 et qu'il a été ensuite transmis de génération en génération. Les avocats des héritiers de Goudstikker ont confirmé à M. Brand que ce tableau avait été volé et ont demandé sa restitution.

AGENDA CULTUREL

- Musée public national des Beaux Arts d'Alger : Jusqu'au 18 juin 2026 exposition de lithographies de l'artiste plasticien, Rachid Koraiichi

- Villa Dar Abdelatif (Commune de Belouizdad - Alger) : Jusqu'au 18 mai 2026 une exposition de toiles de Mohammed Es'Salih Tebaibia

- Salle Ibn Khaldoun : l'artiste Manel Gharbi animera un concert le vendredi 15 mai 2026

- Salle Ibn Khaldoun (Alger-Centre) **Mardi 12 mai 2026**
13h00 Elfie et les Supers Elfkins
15h00 Ahmed Bey
18h00 Le Diable s'habille en Prada 2 VOSTFR

- Salle Ibn Zeydoun (Riadh El Feth - Alger) **Mardi 12 mai 2026**
13h00 Mortal Kombat 2
15h00 Elfie et les Supers Elfkins
18h00 Michael

- Cinéma Cosmos - Alpha (Riadh El Feth - Alger) **Mardi 12 mai 2026**
11h00 Le Diable s'habille en Prada 2
13h15 Michael VOSTARB
15h30 Michael
18h30 Le Diable s'habille en Prada 2
20h30 Michael

- Cinéma Cosmos - Beta (Riadh El Feth - Alger) **Mardi 12 mai 2026**
13h00 Le Diable s'habille en Prada 2
15h00 Elfie et les Supers Elfkins
16h20 Ahmed Bey
18h30 Michael VOSTFR
20h30 Ahmed Bey

Recette du jour



Poulet Crispy et Tagliatelles Alfredo

Ingrédients pour 4 personnes:

- 400 g Aiguillettes de poulet
- 500 g Tagliatelle
- 40 g Parmesan râpé
- 200 ml Crème liquide
- 60 g Chapelure panko
- 2 pièces Ail
- 1 Œuf
- 2 traits Huile d'olive
- 2 pincées Sel & poivre

Préparation de la recette

1. Découpez aromatiques
Faites bouillir une casserole d'eau salée pour cuire les tagliatelle.

Épluchez et hachez l'ail.
2. Crème de la crème
Chauffez une sauteuse ou une poêle à feu moyen avec un filet d'huile d'olive. Faites-y suer l'ail 1 à 2 min en remuant. Versez ensuite la crème (cf. quantité), salez, poivrez. Portez à frémissements puis, coupez le feu.

3. Trempette
Versez la chapelure panko dans un bol. Cassez et battez l'œuf (cf. quantité) dans un autre avec 3 càs^d d'eau, salez et

poivrez.
Vous pouvez remplacer l'œuf par un yaourt.
Trempez le poulet dans l'œuf battu puis dans la chapelure.
4. Aller-retour
Chauffez une autre poêle à feu moyen avec un filet d'huile d'olive. Faites-y cuire le poulet pané 3 min par face, jusqu'à ce qu'il soit doré et chaud à cœur. Si besoin, baissez le feu en cours de cuisson pour éviter que ça ne brûle.
5. Sauce Alfredo
Plongez les pâtes dans l'eau bouillante pendant 3

min.
Conservez une louche d'eau de cuisson. Égouttez les pâtes et plongez-les dans la crème puis, versez l'eau de cuisson et le parmesan dans la sauteuse. Remuez à feu doux jusqu'à ce que la sauce soit onctueuse et enrobe bien les pâtes.
6. Creamy chicken
Servez le poulet pané avec les tagliatelles Alfredo et parsemez d'herbes fraîches si vous en avez !



Gâteau du Jour

Gâteau nuage chocolat



Ingrédients pour 8 personnes :

- Le biscuit**
3 œufs (3 blancs + 2 jaunes)
100 g de sucre de canne
15 g de fécule de maïs
30 g de farine de riz
30 g de cacao non sucré

- La mousse**
170 g de chocolat noir
5 blancs d'œufs

- Matériel**
batteur électrique
moule à charnière de 20 cm de diamètre
Rhodoid
papier sulfurisé

PRÉPARATION.

Préchauffez le four à 180 °C



(th. 6). Montez les 3 blancs d'œufs en neige en versant petit à petit le sucre de canne. Incorporez ensuite les jaunes. Tamisez la fécule de maïs, la farine et le cacao. Ajoutez-les délicatement au mélange précédent.
Découpez une feuille de papier sulfurisé du diamètre de votre moule et déposez-la dans le fond de ce dernier sans le beurrer. Versez la préparation. Enfournez pour 15 min. À la sortie du four, ne démoulez pas le gâteau. Faites fondre le chocolat noir au bain-marie ou au micro-ondes. Montez les 5 blancs d'œufs en neige et incorporez le chocolat noir. Placez un film Rhodoid sur les parois internes du moule et versez la mousse sur le gâteau refroidi. Laissez reposer 4 h au réfrigérateur. Passez une lame de couteau entre le moule et le Rhodoid afin de décoller le gâteau des parois. Ouvrez la charnière et retirez le film.

Conseil du jour



Le saviez-vous ?



Le curcuma est un excellent soin pour le cuir chevelu.
Il apaise le cuir chevelu sensible. Il se débarrasse de nombreux problèmes, comme les pellicules, les racines grasses, les démangeaisons.
Il est aussi très efficace pour lutter contre une chute de cheveux et stimuler sa repousse.



Bon à savoir !

Pourquoi faut-il faire une cure détox ?
Naturellement, l'élimination des déchets et toxines de notre organisme se fait par des organes spécialisés appelés les organes «émonctoires».

Il y a 5 organes émonctoires : le foie, les reins, les poumons, la peau, les intestins.



Astuce du jour:

utilisations méconnues du papier d'aluminium



- Débarrassez les rouilles qui se fixent sur des objets métalliques (robinet, tuyau, ...) avec du papier d'aluminium.
- Aiguiser vos ciseaux avec du papier d'aluminium.
- Pour boucler les cheveux avec du fer à lisser, il n'y a pas meilleur allié.
- Le papier d'aluminium peut aussi être utilisé pour nettoyer les bijoux en argent.

CITATION DU JOUR

« L'échec est l'épice qui donne sa valeur à la réussite. »

Le Courrier

Quotidien national d'information
Édité par l'Eurl Millénum Presse

Siège social :
Maison de la presse Kouba - Alger
R.C. : N° 01 B 00 151 30
Compte bancaire :
BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :
Ahmed TOUMIAT
Administration-publicité :
Tél. / Fax. : 023 70 94 27
Rédaction :
Tél. : 023 70 94 35
023 70 94 22
023 70 94 30
023 70 94 31
Fax. : 023 70 94 26
Composition :
PAO Le Courrier d'Algérie

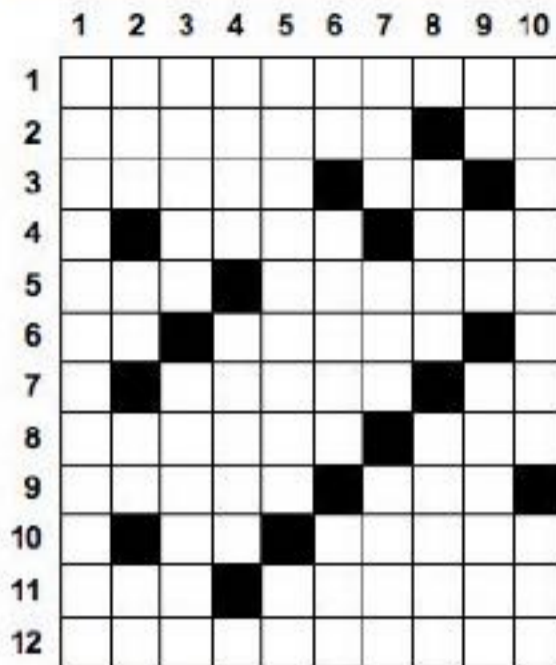
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Édition et de Publicité »
Agence ANEP : 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone : 020-05-20-91 / 020-05-10-42
Fax : 020-05-11-48/020-05-13-45 / 020-05-13-77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression :
- Centre : SIA - Est : SIE
- Ouest : SIO
Nos bureaux régionaux
Tizi Ouzou :
3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine
Tél. / Fax. : 026 20 20 66
Oran : 6, avenue Khedim Mustapha
Tél. / Fax. : 041 39 45 73
Bouira : Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble Kheerouf - Bouira. Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles :
lecourrierdalgerie@yahoo.fr
redaction_courrier@yahoo.fr

Mots croisés



HORIZONTALEMENT

1 - Discorde - 2 - Rompu - Parole d'enfant - 3 - Renvois - Tantale - 4 - Paradis - Cage - 5 - Pic des Pyrénées - Mauvaise odeur - 6 - Largeur de calicot - Jouer avec le feu - 7 - A donc été suivi - Cérium - 8 - Crue - Lentilles - 9 - Met une rallonge - Connaissance approfondie - 10 - Réfléchi - Vaniteux - 11 - Envoyé ad patres - Creux - 12 - Étuvée.

VERTICALEMENT

1 - Désordres - 2 - Faisait rougir nos aïeux - Double voyelle - En tout - Un peu de tout - 3 - Propager - Parfumée - 4 - Convient - Certificat - 5 - Confirmée - Exprime le mépris - 6 - En amont - Dieu marin - Décryptés (de b en h) - 7 - Terme de tennis - Général sudiste - Préfixe - 8 - Cruel - Troubles - 9 - Anonyme - En tête - Passe au tamis - 10 - Aiguilles pour confectionner les filets de pêche - Voir à Londres.

Mots fléchés

Boucher	Étoffe	Avant midi	Demi-glossine	Baso
Binous	Attaque	Adoucir	Râpé	Espionne
↳	↳	↳	↳	↳
Hidsux			Lézard	
↳			↳	
Confidant			Roues	
↳			↳	
		Vieil animal		Romain
		Couleur locale		Effectifs
Flagorne		↳		Choco latine
↳				↳
Fait la liaison			Abar	
↳			↳	
	Poisson			Assemblée
	↳			↳
	Rapide			
	↳			
En dépôt		Sault		
↳		↳		
Battre la pavé		Affectée		
↳		↳		
			Boissons	
			↳	
			Flauve	
			↳	
Stables	Autruche		Trime	
↳	↳		↳	
	Borné		Timbre	
	↳		↳	
				Consonne double
				Éclat de rire
Franchit le cap				↳
↳				
Forme d'être			Beaux parleurs	
↳			↳	
		Abjurée		
		↳		

Mots masqués

Cette grille masque tous les mots de la liste. Rayez ces mots dans tous les sens, de haut en bas, de bas en haut, de gauche à droite et de droite à gauche, horizontalement, verticalement ou diagonalement. Les lettres restantes vous donneront la solution qui correspond à la définition suivante :

Fréquenté par un public nombreux (9 lettres)

D	I	E	G	A	R	O	E	S	I	R	P	S	I	A	R	F	R
E	I	L	E	T	C	E	N	U	E	E	G	E	P	R	A	E	M
T	N	U	P	E	D	R	U	O	G	E	R	V	I	L	P	E	A
R	I	E	R	E	E	M	R	O	F	T	U	O	C	E	E	N	L
U	A	R	C	N	R	A	E	T	N	O	H	C	R	P	N	I	T
O	V	I	A	G	E	U	N	E	T	E	D	E	N	A	G	A	E
C	N	A	M	E	H	E	D	R	O	H	A	E	I	U	R	L	R
E	E	M	A	A	E	E	N	R	O	B	E	R	O	S	A	N	I
B	I	L	H	I	R	E	T	R	A	T	R	U	L	E	H	I	O
R	L	U	E	T	I	E	G	A	S	U	E	N	E	E	E	A	V
A	I	E	C	L	V	E	P	U	O	C	V	E	G	R	T	N	I
B	E	R	R	O	A	I	A	S	S	E	E	M	U	U	N	T	T
E	S	T	O	C	N	E	T	U	O	V	S	L	A	S	A	O	E
T	I	U	F	E	E	E	R	I	A	M	E	V	T	U	R	I	L
I	O	O	T	V	A	S	E	C	C	A	N	T	A	I	O	D	P
O	T	R	E	E	N	I	A	S	D	R	O	N	S	L	A	I	E
M	E	N	R	U	O	T	E	D	N	I	A	R	G	U	S	R	R
P	T	D	E	E	R	T	N	E	E	C	U	A	S	E	B	E	T

N. B. : une même lettre peut servir plusieurs fois

ACCES - ARPEGE - AUGES - BARBE - BORNE - BUSTE - COLT - COUPE - COURTE - COUT - DETENU - DETOUR - DIURNE - ENTREE - ESSAI - EUNECTE - EVENT - FORCE - FORME - FRAIS - GEAI - GOURDE - GRAIN - HARGNE - MONTE - HORDE - IDIOT - ILIEN - IVOIRE - LAINE - LIVRE - LOIN - MAIRE - MALT - MENURE - MOITE - NAIN - NAVIRE - NORD - ORAGE - ORANTE - OUTRE - PAUSE - PERTE - PRISE - REPERE - REPLET - REPLI - SAINE - SAUCE - SEVERE - TARTE - TOISE - TRAIT - ULMAIRE - USAGE - USURE - VAIN - VALSE - VOUTE.

Solutions du précédent numéro

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT :

1. Gourmander - 2. Ost - Au - Âme - 3. Ut - Ms - Étui - 4. Régi - Alèse - 5. Gnanngnan - 6. Attenante - 7. Naît - Scène - 8. Dt - St - Eues - 9. Ion - Ta - Res - 10. Niée - Nus - 11. Érosion - Ir - 12. Sentinelle.

VERTICALEMENT :

1. Gourgandines - 2. Ostentatoire - 3. Ut - Gati - Néon - 4. Minets - Est - 5. Mas - Gn - TT - II - 6. Au - Anas - Anon - 7. Élançé - Une - 8. Détenteurs - 9. Émus - Énée - II - 10. Raies - Essoré.

MOTS FLÉCHÉS

HORIZONTALEMENT :

Éteintes - Tr - Ues - En - Réels - Sari - N.S.E - Mène - Ut - Soi - Sit - Iota - Gène - Hôtesse - TI - Né - lo - O.E.N - An - Rênes - Erin - Tête - Lest - Rasés.

VERTICALEMENT :

Attentionnée - Êres - Ôté - Rs - Pi - Leste - Rit - Nus - Oasien - Ute - Mi - Son - Esse - Gê - Éta - Os - Anse - Osés - Éreinté - Té - Rani - Teintes.

MOTS MASQUÉS CONSUMPTION

Perturbations de l'AEP dans le chef-lieu de la wilaya de Saïda en raison de travaux techniques

Plusieurs quartiers de la ville de Saïda connaîtront, à partir de mardi soir, des perturbations dans l'alimentation en eau potable, en raison des travaux techniques affectant le réseau d'approvisionnement, a indiqué lundi un communiqué de l'unité locale de l'Algérienne des Eaux (ADE). Selon la même source, ces travaux portent sur l'achèvement de l'opération de raccordement liée à la réalisation et au transfert du tracé de la conduite de remplissage du réservoir principal d'une capacité de 2x10.000 mètres cubes, situé au chef-lieu de wilaya. L'intervention nécessitera l'arrêt temporaire de la production au niveau de la chaîne de production implantée dans la commune d'Aïn El-Hadjjar, précise le communiqué. L'ADE a assuré que l'alimentation en eau potable des différents quartiers de la ville de Saïda reprendra progressivement dès l'achèvement des travaux et la remise en service des installations concernées. Cette opération s'inscrit dans le cadre des mesures visant à sécuriser l'approvisionnement en eau potable de la ville de Saïda à l'approche de l'Aïd El-Adha et de la saison estivale, conclut la même source.

Secousse tellurique de 3,1 degrés dans la wilaya de Béjaïa

Une secousse tellurique d'une magnitude de 3,1 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée dimanche à 17 h 21 dans la wilaya de Béjaïa, indique un communiqué du Centre de recherche en astronomie astrophysique et géophysique (CRAAG). L'épicentre de la secousse a été localisé à 6 km au nord-ouest de Tifra dans la même wilaya, précise la même source.

La 25^e édition du SITEV du 18 au 21 mai à Alger

Le ministère du Tourisme et de l'Artisanat a annoncé, dans un communiqué, l'organisation de la 25^e édition du Salon international du tourisme et des voyages (SITEV), du 18 au 21 mai au Palais des expositions des Pins maritimes (Alger), sous le slogan "Algérie, un tourisme authentique et un développement durable". Ce rendez-vous international, organisé sous l'égide de la ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Houria Meddahi, constitue "l'événement touristique le plus important en Algérie", précise le communiqué, soulignant qu'il s'inscrit dans le cadre de "la vision des hautes autorités visant à conforter la place de l'Algérie parmi les destinations touristiques de choix et à mettre en avant ses principaux atouts naturels, son patrimoine culturel et civilisationnel, et son hospitalité". Ce salon participe également des "orientations visant à soutenir et à encourager le tourisme intérieur à travers la promotion du produit touristique algérien, afin de permettre aux



familles, à la diaspora et autres visiteurs de découvrir des offres préférentielles et des prestations touristiques variées à des prix concurrentiels, à l'approche du lancement de la saison estivale 2026", ajoute la même source. Cet événement, considéré comme une plateforme promotionnelle par excellence, permettra de "mettre en valeur la nouvelle dynamique

dans le secteur du tourisme, soutenue par l'amélioration du climat d'investissement en Algérie, ayant encouragé la réalisation de projets touristiques destinés à promouvoir le tourisme intérieur, avec une augmentation des capacités d'hébergement, une diversification des offres, une amélioration des services et un afflux croissant des touristes". Cette édi-

tion sera marquée par "une large participation nationale et internationale", avec 450 exposants, dont des représentants de 41 pays frères et amis des différents continents, outre la participation de 50 start-up spécialisées dans la promotion numérique des produits touristiques algériens et de plusieurs instances internationales, a fait savoir le ministère. Différents acteurs et professionnels et des représentants d'agences de voyages, d'établissements hôteliers, d'entreprises de transport, de banques et des secteurs ministériels concernés seront au rendez-vous. Par la même occasion, des artisans algériens, notamment issus des wilayas du Sud, mettront en lumière la créativité artisanale algérienne dans sa diversité. Des rencontres et des échanges d'expertises sont également au programme de cette édition, en vue de dynamiser le tourisme algérien et de favoriser la conclusion d'accords de partenariat, selon la même source.

13 individus placés en détention provisoire après la saisie de près de 4 millions de comprimés psychotropes

Treize (13) individus ont été placés, dimanche, en détention provisoire suite à la saisie de près de 4 millions de comprimés psychotropes en leur possession, dans le cadre d'une affaire liée à une bande criminelle transnationale composée de 20 individus, a indiqué un communiqué du parquet de la République près le pôle judiciaire spécialisé du tribunal de Sidi M'hamed. "Conformément aux dispositions de l'article 19 du code de procédure pénale et de l'article 34 bis 1 de la loi 25-03 modifiant et complétant la loi 04-18 relative à la prévention et à la répression de l'usage et du trafic illicites de stupéfiants et

de substances psychotropes, le parquet de la République près le pôle judiciaire spécialisé du tribunal de Sidi M'hamed informe l'opinion publique que dans le cadre de la lutte contre les crimes liés aux stupéfiants et substances psychotropes ainsi que contre la criminalité organisée transnationale, cette juridiction a traité une affaire impliquant une bande criminelle transnationale composée de 20 personnes", a précisé la même source. "Treize (13) membres de cette bande ont été arrêtés en flagrant délit. Il s'agit de : Hammoudi Anouar, dit "El Missili" (32 ans), Bouzid Saïd, dit "El Mikanissia" (42 ans), Bougherara Zin Elabidine (38 ans) Dile-

mi Mounir, dit Nasro (36 ans), Ben Hamidouche Bachir (37 ans), Bourennane Housni (33 ans), Djerraf Samir (33 ans), Nadj Mohaméd, dit "El-Targui" (31 ans), Bilamine Ahmed (30 ans), Ben Hamidouche Radouane, dit "El-Sayeh" (49 ans), Seghiour Djafar, 37 ans, Seghiour Ali (33 ans) et El-Aïssaoui Abou Bakeur (21 ans)", selon la même source. Ils étaient "en possession d'une quantité importante de substances psychotropes de type prégabaline 300 mg, estimée à environ 4 millions de comprimés psychotropes, soit précisément 3.975.450 comprimés", ajoute la même source. "Suite à l'enquête préliminaire menée par le Service central de lutte contre le trafic illicite de stupéfiants (SCLTIS) de la Sûreté nationale, 13 individus ont été arrêtés, tandis que 7 autres demeurent en fuite et dont l'identité a été entièrement établie",

ajoute la même source. "En ce jour, le 10 mai 2026, après la présentation des suspects devant le parquet de la République, une enquête judiciaire a été ouverte à leur rencontre pour crime de détention illégale à des fins de vente, de transport, de stockage, de chargement et d'importation de substances psychotropes dans le cadre d'un groupe criminel transnational, crime de contrebande aggravée portant atteinte à la sécurité et à la santé publiques, délit de blanchiment d'argent dans le cadre d'un groupe criminel, délit de faux et usage de faux ainsi que délit de mise en circulation d'un véhicule non conforme aux normes techniques", poursuit le communiqué. Par conséquent, après l'interrogatoire des accusés, le juge d'instruction a ordonné leur placement en détention provisoire, conclut le communiqué.

Trois morts et 171 blessés sur les routes en 24 heures

Trois (3) personnes sont décédées et 171 autres ont été blessées dans des accidents de la route enregistrés ces dernières 24 heures dans plusieurs wilayas, indique, lundi, un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Guelma avec un décès et une personne blessée, suite à une collision entre un véhicule léger et un bus de transport de voyageurs, survenue sur la RN 21, dans la commune Nemchmeya, précise la même source. S'agissant des cas d'intoxication au monoxyde de carbone émanant de dispositifs de chauffages et chauffe-eau, les secours de la Protection civile sont intervenus pour prodiguer des soins à 9 personnes incommodées par ce gaz dans les wilayas de Jijel, Alger et Médéa. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile de la wilaya de Tlemcen ont repêché le corps d'un jeune homme, âgé de 25 ans, décédé par noyade dans un bassin d'eau, dans la commune de Sidi Abdelli, souligne le bilan.

EXPRESS- HISTORIQUE Tradition cruelle (36)



MISE AUX POINGS
« L'État a mobilisé d'importantes enveloppes financières pour la réalisation de plusieurs projets destinés à assurer la sécurité de l'alimentation en eau potable (AEP) des citoyens. Il est nécessaire de traduire ces investissements par une amélioration constante de la distribution de l'eau au profit des ménages ».

Le ministre de l'Hydraulique, Lounès Bouzegza





Dans la journée : Nuageux
Vent : 25 km/h
Humidité : 55%



Dans la nuit : Nuageux
Vent : 19 km/h
Humidité : 63 %

Dohr : 12h45
Assar : 16h33
Maghreb : 19h49
Îcha : 21h21

Mercredi 25 dou el q' da 1447
Sobh : 04h01
Chourouk : 05h43

AFFAIRE DE CORRUPTION AU SEIN DE L'ÉCOLE SUPÉRIEURE EN SCIENCES ET TECHNOLOGIE DU SPORT

Le procès reporté au 24 mai

Le tribunal de Bir Mourad Raïs a décidé dimanche de reporter au 24 mai prochain le procès de corruption impliquant l'École supérieure en sciences et technologie du sport, située à Dely Ibrahim, à Alger.

Cette affaire, qui suscite un vif intérêt dans les milieux sportifs et universitaires, concerne de graves irrégularités présumées liées au recrutement et à l'attribution de postes au profit de sportifs d'élite et de haut niveau. Le report de l'audience est intervenu à la demande de l'agent judiciaire du Trésor public, qui s'est constitué pour la première fois partie civile dans cette affaire. Après l'ouverture de l'audience et l'appel des prévenus ainsi que des parties civiles, parmi lesquelles figure le ministère des Sports, le représentant du Trésor a présenté un mémoire de constitution en se fondant sur les dispositions des articles 3,



376, 378 et 379 du Code de procédure pénale. Il a sollicité un renvoi afin de préparer sa défense et son intervention dans le dossier, requête acceptée par la présidente du tribunal. L'enquête porte sur des faits qualifiés de particulièrement graves, liés à des dépassements et infrac-

tions dans les procédures d'accès au grade de conseiller des sports. Selon les éléments du dossier, plusieurs irrégularités auraient été constatées, notamment la falsification de relevés de notes, l'attribution de notes fictives, l'établissement de listes fantômes couvrant l'ensemble des matières, ainsi que la disparition de plusieurs dossiers administratifs. Les investigations évoquent également le non-respect des procédures pédagogiques et administratives habituelles, telles que l'organisation des examens, la rédaction des fiches d'évaluation, la tenue des conseils d'enseignants ou encore la remise officielle des copies et documents académiques. Les personnes poursuivies dans cette affaire devront répondre de plusieurs chefs d'accusation lourds, parmi lesquels l'abus de fonction dans le cadre de l'exercice de leurs missions, en violation des lois et règlements, dans le but d'accorder des avantages indus à autrui.

Les prévenus sont également poursuivis pour faux et usage de faux dans des documents administratifs, des faits réprimés par la loi relative à la prévention et à la lutte contre la corruption ainsi que par la législation sur la falsification de documents officiels. Ce dossier met une nouvelle fois en lumière les défis liés à la gouvernance et à la transparence dans certaines institutions publiques, notamment dans les secteurs de la formation et du sport, alors que les autorités judiciaires poursuivent leurs efforts de lutte contre la corruption et les pratiques frauduleuses.

M. Seghilani

EN VISITE AU CANADA

Sofiane Chaib à l'écoute de notre diaspora à Montréal

Le secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaib, a entamé hier une visite de travail au Canada. Il a débuté sa mission par une rencontre avec la communauté algérienne à Montréal. Selon un communiqué du ministère, Chaib a tenu une réunion interactive

avec les membres de la diaspora relevant de la circonscription consulaire du Consulat général d'Algérie à Montréal. La rencontre s'est déroulée en présence de l'ambassadeur d'Algérie à Ottawa et du consul général, avec la participation, en visioconférence depuis Alger, du ministre de l'Économie de la connaissance, des Start-

up et des Micro-entreprises, Noureddine Ouadah. Ce rendez-vous a constitué une occasion d'échanger les points de vue sur les perspectives de renforcement de la contribution des compétences nationales établies au Canada au processus de développement que connaît l'Algérie.

Ania N.

AÏD AL-ADHA

L'opération de collecte des peaux de mouton s'organise

À l'approche de l'Aïd Al-Adha, l'Agence nationale des déchets a appelé les citoyens ne souhaitant pas conserver les peaux des moutons sacrifiés à les déposer dans les espaces réservés à cet effet, afin d'éviter les dépôts anarchiques et de limiter la propagation des odeurs et des insectes. L'Agence a souligné que « ce comportement contribue également à préserver la propreté de l'environnement, à faciliter les opérations de collecte et de traitement des déchets, ainsi qu'à permettre aux récupérateurs spécialisés de valoriser ces peaux dans de bonnes conditions ». Par ailleurs, le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche a dévoilé les modalités d'acquisition des moutons de l'Aïd via la plateforme numérique « adhahi.dz », mettant en avant « un système moderne garantissant organisation et transparence ». Selon une publication explicative du ministère sur sa page officielle Facebook, « le citoyen doit, après son inscription sur la plateforme, attendre la réception d'un SMS précisant la date, l'heure et le lieu de retrait du mouton, avant d'être orienté vers l'espa-

ce de vente le plus proche de son lieu de résidence ». Les rendez-vous sont attribués aux inscrits selon l'ordre chronologique, en tenant compte de la disponibilité des moutons au niveau de chaque wilaya et point de vente. Les citoyens auront également la possibilité de choisir directement leur mouton au niveau des espaces de vente, afin de garantir davantage de transparence dans l'opération d'acquisition. Une fois l'achat effectué, le code QR fixé à la boucle du mouton sera scanné afin de le rattacher au numéro d'identification de l'acheteur, dans le cadre des mesures de suivi et d'organisation. Concernant les moyens de paiement, le ministère a indiqué que « les citoyens peuvent régler le prix du mouton en espèces, par carte bancaire ou via les moyens de paiement électronique, tout en bénéficiant des réductions accordées pour encourager ce mode de transaction ». Le ministère a également assuré que « les moutons proposés ont été soigneusement sélectionnés et soumis à un contrôle vétérinaire rigoureux afin de garantir leur qualité et leur conformité sanitaire ».

L. Zeggane

AADL GEST IMMO''

Les factures de loyer d'avril 2026 mises en ligne

La filiale AADL Gestion Immobilière (Gest Immo) a annoncé la mise en ligne des factures de loyer du mois d'avril 2026 au profit des bénéficiaires des logements location-vente « AADL ». Dans un communiqué, l'entreprise a invité les concernés à consulter et à régler leurs factures via la plateforme numérique dédiée. À noter que les bénéficiaires peuvent accéder à leurs comptes et effectuer le paiement à travers le lien suivant <https://www.aadlgestimmo.dz/epayement/View/invoice.php>

L.Z.

AÉROPORT DE BÉCHAR

Le premier groupe de hadji prend son envol vers les Lieux saints

Un premier groupe de hadji a quitté, dimanche, l'aéroport Boudghene-Ben-Ali-Lotfi de Béchar à destination des Lieux saints de l'Islam en Arabie saoudite, afin d'accomplir les rites du Hajj 2026/1447 de l'Hégire. Ce premier contingent est composé de 64 pèlerins issus de la wilaya de Béchar. Le départ de ce groupe s'est déroulé en présence des autorités locales ainsi que des représentants des différents secteurs mobilisés pour l'encadrement et l'organisation de cette opération, en plus des familles des pèlerins venues les accompagner. Toutes les mesures réglementaires et organisationnelles nécessaires ont été mises en place par les services compétents afin d'assurer le bon déroulement et la coordination de cette première opération de départ, a-t-on constaté sur place. Deux autres vols de pèlerins vers les Lieux saints de l'Islam au départ du même aéroport sont programmés pour les jeudi 14 et lundi 18 mai prochain. Le retour des hadji vers la wilaya de Béchar est, quant à lui, prévu les 12, 16 et 19 juin, selon les indications de la direction locale des transports.

L. Z.

SOUS-RIRE

